l'Angérien libre

JEUDI 22 OCTOBRE 2026 | n° 5093 | 1,60 €

La Poste : un service de proximité... qui s'éloigne



© Archives l'Angérien libre

Dans les Vals de Saintonge comme partout en Charente-Maritime, plusieurs bureaux de poste sont menacés de fermeture ou de transformation. Une situation qui suscite l'inquiétude des habitants et la colère des élus. Usagers et syndicats se mobilisent pour défendre un service public de proximité. Page 4

l'Angérien libre

EST-IL RICHE COMME CRÉSUS ?

NON !

Un don = un soutien à votre journal.

Presse & Pluralisme

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 5



© Famille

Décès de Claude Tarin, un homme de conviction au service du territoire

ST-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE p. 10

Avec Julien Labarthe à la baguette, une nouvelle partition se joue pour l'ADMS

AULNAY p. 11

Réfugiés ukrainiens, ils font pousser leur avenir

SAINT-SAVINIEN p. 14

Tom Thépaut, le nouveau souffle de la trompette

GRANDE VENTE - DISPONIBLE DÈS LE VENDREDI 23

PLANTATION

CHRYSANTHÈMES
POMPONNETTE

Taille 40 cm
Origine CHARENTE



4,99 € / pièce

Intermarché SUPER Matha

3 allée de la Croix Becquet
17160 MATHA

05 46 58 79 08

Toute l'équipe de votre Intermarché vous reçoit du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

CHARENTE-MARITIME

Pour les sapeurs-pompiers, le compte n'y est (toujours) pas

Une cinquantaine de pompiers ont manifesté devant la Maison de la Charente-Maritime le 16 octobre, en amont de la session d'automne. Ils réclament davantage de moyens financiers.

Ambiance tendue, voire très tendue, ce vendredi 16 octobre à 10h sur le parvis de la Maison de la Charente-Maritime. Alors que devait s'ouvrir la session d'automne consacrée au débat d'orientations budgétaires du Département, une cinquantaine de sapeurs-pompiers est venue crier sa colère face au manque de moyens. Parmi les points de crispation, le versement de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) et de sa dynamique. Avec les fonds propres issus du budget du Département, cette taxe constitue l'une des deux contributions versées par la collectivité au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 17). D'après les chiffres des représentants syndicaux des sapeurs-pompiers, le montant de la TSCA serait passé de 14,725 millions d'euros (M€) en 2023 à 18,720 M€ en 2026.

Mais les syndicats reprochent au Département de ne pas reverser l'intégralité de la hausse de la TSCA au SDIS 17. Sylvie Marcilly, présidente du Conseil départemental, et Stéphane Villain, président du SDIS 17, sont allés à la rencontre des manifestants pour exposer leurs arguments. Les deux élus ont promis une rallonge immédiate de 350 000 euros et une augmentation de 2 % du budget primitif 2027 du SDIS 17. *« Avec les 350 000 euros, nous vous aurons versé 40,8 M€ en 2026 »*, se défend Sylvie Marcilly. *« Si nous avions simplement traduit la TSCA en dynamique, nous serions à 39,4 M€. Comptabilisez le delta ! »* D'après la présidente, le Département a donc versé au SDIS 17 1,4 M€ de plus que ce qu'il aurait dû toucher.



Sylvie Marcilly et Stéphane Villain (de dos) sont venus s'expliquer devant les manifestants. © C.V.

Une bataille de chiffres

Des arguments qui n'ont pas convaincu les représentants des sapeurs-pompiers. Ces derniers accusent également le Département de *« diminuer depuis trois ans sa contribution nette au profit du SDIS »* : *« La contribution totale augmente, mais ce que le Département sort de sa poche diminue »*, estime Jean-Charles Benoist, président du Syndicat autonome des sapeurs-pompiers de Charente-Maritime. […] *« Il versait 23,886 M€ et 14,725 M€ de TSCA en 2023 ; aujourd'hui, on est à 18,7 M€ de TSCA et le Département ne verse plus que 21,7 M€ ! Ce n'est pas entendable. »* Bref, ce que toucherait le SDIS en plus d'un côté, la collectivité le lui reprendrait de l'autre.

Stéphane Villain s'est voulu rassurant. D'après le président du SDIS 17, sept à huit casernes ont été rénovées ou reconstruites depuis le début du mandat en 2021. Soit un investissement de 7 à 8 M€ par année. Aussi, *« le Département joue le jeu, il est à vos côtés »*, assure-t-il. *« La présidente vous a dit qu'elle serait à vos côtés s'il y avait un besoin. »* Et les syndicats de répondre aussitôt : *« On n'arrive pas à remplacer les départs en retraite, on n'arrive pas à réparer les camions, on a un temps d'arrivée sur les zones de secours qui est deux minutes supérieur à la moyenne nationale… »*, énumère Jean-Charles Benoist. *« On devient le pire département de catégorie B (dont la population est comprise entre 400 000 et 900 000 habitants, N.D.L.R.) en termes de distribution des secours ! »*

> **« Qui va aller porter secours aux touristes ? »**

Entre les deux parties, un véritable dialogue de sourds s'est instauré. *« Dites-moi sur quelle politique il faut prendre l'argent »*, interroge Sylvie Marcilly. *« Sur la protection de l'enfance ? Sur les collèges ? Sur l'autonomie ? Sur le RSA ? » « Sur la culture ou le tourisme »*, répond aussi sec un syndicaliste très en colère. *« À un moment donné, je préfère pour mes enfants que les secours puissent arriver à leur domicile plutôt qu'ils aillent au cinéma. Je ne dis pas que ce n'est pas bien, mais il y a des priorités quand on gère un budget ! »* Stéphane Villain lui rappelle que le tourisme est l'une des premières économies du territoire et qu'il permet d'équilibrer le budget du Département. *« Qui va aller porter secours aux touristes qui visiteront Fort Boyard ? »*, leur rétorquent les pompiers. À quelques minutes de l'ouverture de la session d'automne ce vendredi 16 octobre, aucun compromis n'avait été trouvé.

Clément Vidal

« Les pompiers ont des charges de plus en plus fortes »

Comme l'on pouvait s'y attendre, les revendications des pompiers se sont invitées dans les débats de l'assemblée départementale. Elles ont notamment été portées par Jean-Luc Marchais et Lionel Pacaud.

Les 54 élus départementaux se sont réunis vendredi 16 octobre à 10h30 à la Maison de la Charente-Maritime pour débattre des orientations budgétaires 2027. Lors de cette session d'automne, les élus des différents groupes d'opposition n'ont pas manqué de revenir sur les demandes des sapeurs-pompiers, et de leur apporter leur soutien. Co-président du groupe « Au Cœur des solidarités », Jean-Luc Marchais a d'abord salué le dévouement des soldats du feu partis combattre les incendies en Gironde et dans les Landes cet été. Pour le conseiller départemental de Chaniers, *« cette reconnaissance doit se traduire par une attention constante aux moyens dont disposent nos services d'incendie et de secours et aux conditions dans lesquelles ils interviennent »*.

Mais c'est surtout l'intervention de Lionel Pacaud qui a été remarquée. Le conseiller départemental (groupe « Proximité et solidarité ») de Tonnay-Charente dit avoir examiné le budget du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 17) : *« En fonds propres, on est passé de 23,886 millions d'euros (M€) en 2023 à 21,730 M€ en 2026. Notre part a diminué de 2 M€*, observe-t-il. *Or, les pompiers ont des charges de plus en plus fortes. »* Si l'élu reconnaît que le versement de la TSCA (lire ci-dessus) n'est pas obligatoire, il préconise d'octroyer au SDIS 17 un montant qui suive l'augmentation de cette taxe. Applaudissements des pompiers venus suivre les débats en tribune. *« Vous avez raison, nous ne sommes pas obligés de reverser la totalité de la TSCA »*, lui a répondu Sylvie Marcilly, en précisant qu'elle lui montrerait *« une réalité des chiffres tout à fait différente »*.

À l'issue d'une matinée de trois heures de débats, les quatre groupes d'opposition ont tenu une conférence de presse pour aborder ces problématiques de financement qui auront, selon eux, des conséquences. Jeanne Blanc évoque le manque de sapeurs-pompiers professionnels sur son territoire des Trois Monts : *« Quand on descend au sud de Jonzac, il n'y a plus que des sapeurs-pompiers volontaires*, regrette la présidente du groupe Rassembler et agir pour la Charente-Maritime. *Comment ces difficultés de fonctionnement vont-elles impacter les sapeurs-pompiers professionnels mais aussi les sapeurs-pompiers volontaires ? » « Avec moins de moyens humains, l'offre de services va diminuer et les délais d'intervention seront plus longs*, résume Lionel Pacaud. *Cela va devenir beaucoup plus compliqué pour nos territoires. »*

Autre source d'inquiétude pour les oppositions, le désengagement progressif du Département dans l'investissement des nouvelles casernes : ce qui contraindrait le SDIS 17 à emprunter. *« La caserne de Lagord a été payée à 100 % par le Département*, souligne Brigitte Desveaux, du groupe Au Cœur des solidarités. *Pour celle d'Ars-en-Ré, ce n'est plus que 70 %. »* Son collègue Jean-Luc Marchais va dans le même sens : *« Le SDIS n'a pas de ressources propres, si ce n'est de vendre les anciennes casernes*, constate-t-il. *Mais le delta entre la vente d'un vieux bâtiment et la création d'un nouveau est important. »* Pour l'élu de Chaniers, les intercommunalités et les communes devront tôt ou tard mettre la main à la poche.

Clément Vidal



Lionel Pacaud, conseiller départemental du canton de Tonnay-Charente.
© Capture d'écran CD17

CHARENTE-MARITIME

Pink Chili Pepper et les pompiers s'unissent pour un défi sportif solidaire

Du 24 octobre au 7 novembre, l'association de soutien aux femmes victimes d'un cancer du sein s'associe aux sapeurs-pompiers pour un défi sportif solidaire, dans une logique d'union entre Octobre Rose et Novembre Bleu.

Marina Lemonnier et Isabelle Coulais auraient préféré, sans nul doute, que leurs chemins se croisent en d'autres circonstances. C'est durant leur protocole de soins que les deux *« nanas pleines de piment, dynamiques et proactives »,* comme elles se définissent, se rencontrent et fondent Pink Chili Pepper en 2023. Cette association est destinée à récolter des fonds pour la recherche contre le cancer du sein. Et les coprésidentes ne manquent pas d'idées ! Rapidement, elles initient un partenariat avec la marque de vêtements pour femmes Des Petits Hauts. Au fil du temps, la commercialisation des créations génère plus de 33 000 euros de dons. Aujourd'hui, l'achat d'un sweat solidaire de la marque permet de reverser 20 euros à l'Institut Curie.



Isabelle Coulais et Marina Lemonnier, les cofondatrices de l'association Pink Chili Pepper. © T.L.

18 *étapes entre Jonzac et La Rochelle*

En 2024, elles organisent un trek de neuf jours dans le désert de Wadi Rum, en Jordanie, permettant de récolter 3 700 euros pour l'association Ruban rose. C'est aussi par la photographie qu'elles souhaitent rendre hommage aux femmes concernées par la maladie, avec Art en Corps. Cette exposition itinérante, présentée au centre de thalassothérapie de Royan du 24 octobre au 10 novembre, finance un livre de photos d'art offert aux services d'oncologie pour donner de l'espoir aux patientes. *« On peut voir qu'on a un très beau corps même avec des cicatrices. Quand on est en soin, on est dans le brouillard, on a peur. Ce livre va être une porte ouverte sur la vie d'après »,* confie Marina Lemonnier. Et c'est donc par le sport que les deux complices souhaitent, à l'automne, accentuer leur engagement. *« Quand tu commences les chimios, il faut faire du sport, c'est le paradoxe »,* explique Isabelle Coulais.

En partenariat avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Royan, les deux femmes proposent de relier 18 casernes du département en marchant, en courant ou à vélo, pour des étapes accessibles à tous. Des sapeurs-pompiers vont concourir dans chacune d'entre elles et attendent d'être rejoints par tous ceux qui voudront participer pour soutenir l'initiative, moyennant 18 euros reversés à l'association. Le parcours solidaire cheminera de Jonzac à La Rochelle, en passant par Saint-Genis-de-Saintonge, Pons, Saintes, Pont-l'Abbé-d'Arnoult, Marennes, Rochefort, Châtelaillon et Villeneuve-les-Salines entre le 24 et le 31 octobre. Puis, pour fêter l'arrivée finale à Royan, il s'agira de partir de Mireuil pour traverser Vérines, Surgères, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Savinien, Saint-Porchaire, Saujon et Saint-Palais entre le 1er et le 7 novembre.

Les inscriptions, à faire sur le site defisolidaire.fr, permettent de sélectionner l'une des villes traversées et de choisir combien des 345 kilomètres chacun décidera de parcourir en solo ou en duo. Bénéficiant du soutien du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 17), de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Charente-Maritime (UDSP 17) et de la mairie de Royan, les fondatrices de Pink Chili Pepper donnent une nouvelle orientation à leurs projets.

"On veut accompagner gratuitement"

Tout d'abord, il s'agit de *« mettre les hommes dans la boucle »,* précise Isabelle Coulais, afin d'unir les causes pour toucher le plus grand nombre et sensibiliser à la prévention plus tôt. Les coprésidentes aimeraient également personnaliser les accompagnements et les rendre gratuits.

En conséquence, l'association doit être autonome et indépendante pour déployer les aides individualisées nécessaires. Elles envisagent de proposer des aides au financement de frais non remboursés, comme l'accompagnement psychologique, les tatouages de reconstruction, les traitements complémentaires inhérents aux effets de l'hormonothérapie, les dépassements d'honoraires. *« Pour le moment, nos seules ressources sont les recettes des événements qu'on organise »,* confirme Isabelle Coulais. *« On veut accompagner gratuitement les personnes car pour apprendre à vivre après, il n'y a pas de livre. Une fois que les chimios sont faites, ce n'est pas terminé »,* insiste-t-elle.

Tony Landret (Correspondant)

CHARENTE-MARITIME

Un front commun pour dénoncer les violences du 17 octobre

Après les violences du week-end des 17 et 18 octobre, élus et habitants de Charente-Maritime se sont rassemblés lundi 19 octobre pour défendre les valeurs de la République et soutenir les communes touchées.



82 élus des Vals de Saintonge réunis pour apporter leurs soutiens aux collectivités et habitants touchés par les violences. © VDS Communauté

La mobilisation a été largement suivie en Charente-Maritime. Lundi 19 octobre, élus et citoyens se sont retrouvés devant les mairies à l'appel de l'Association des maires de France (AMF), après un week-end marqué par des incendies de bâtiments publics, des dégradations et des pillages dans plusieurs villes françaises, notamment à Limoges, où l'hôtel de ville a été incendié.

Le président de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Charente-Maritime (AMF17), Alexandre Grenot, a fermement condamné ces violences : « *Toucher à une mairie, c'est toucher à un symbole de notre démocratie locale.* » L'association a également rappelé que la liberté de manifester constituait un droit fondamental, mais que les violences et les destructions n'avaient aucune place dans la République.

Dans les Vals de Saintonge, la mobilisation a notamment pris une dimension intercommunale. Réunis lundi à l'occasion d'un séminaire consacré au projet de territoire, 82 élus représentant 64 communes ont exprimé leur solidarité envers les collectivités et les habitants victimes des violences. Des rassemblements ont également été organisés à Saint-Jean-d'Angély, Aulnay, Matha, Bazauges, ou encore Dampierre-sur-Boutonne... Les élus communautaires ont tenu à apporter leur soutien aux maires confrontés aux dégradations et aux incendies de bâtiments publics. Pour Vals de Saintonge Communauté, ces actes « *portent également atteinte aux institutions publiques, aux libertés de tous les Français et à la vie quotidienne des habitants* ».

L'intercommunalité a rappelé le rôle essentiel des mairies et des équipements publics, qui permettent aux habitants d'accéder aux services de proximité et de maintenir un lien direct avec leurs élus. Cette rencontre a également été l'occasion de réaffirmer l'importance de la coopération entre les communes pour « *répondre aux besoins des habitants et préserver un accès aux services sur l'ensemble du territoire* ». Les élus ont ainsi réaffirmé leur attachement aux valeurs républicaines et à la solidarité entre les territoires.

Des rassemblements dans tout le département

À La Rochelle, plusieurs centaines de personnes se sont réunies à 18h30 dans la cour de l'hôtel de ville, autour du maire Olivier Falorni, du préfet Michel Prosic et de nombreux élus. Le maire a appelé à ne pas confondre les manifestants pacifiques avec ceux qui profitent des mobilisations pour commettre des violences. Son intervention a été perturbée par deux jeunes manifestants, rapidement évacués par la police municipale. Une contre-manifestation s'est également tenue à proximité de la mairie.

À Rochefort, deux rassemblements ont eu lieu, à midi puis à 18h30, le second réunissant les élus de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan. Son président, Hervé Blanché, a dénoncé des scènes de pillage et de violence « *insupportables* ». Évoquant l'incendie de la mairie de Limoges, il a estimé que « *la République française a été attaquée dans ses fondements* ».

À Surgères, Châtelaillon-Plage, Esnandes ou encore Taugon, élus et habitants se sont également mobilisés pour condamner les violences, défendre les valeurs républicaines et témoigner leur soutien aux forces de l'ordre et aux secours.

Rédaction et correspondants

CHARENTE-MARITIME

Des fermetures qui ne passent pas… comme une lettre à La Poste

Plusieurs bureaux et agences postales se retrouvent menacés en Charente-Maritime. Face à ces annonces qui suscitent l'inquiétude, élus et usagers se mobilisent au nom de la défense du service public.

Le courrier ne fait plus recette, et La Poste ne cache pas qu'il ne figure plus au centre de sa stratégie. En juillet dernier, l'entreprise, détenue à 66 % par la Caisse des dépôts et à 34 % par l'État français, a présenté son plan « Réussir ensemble - Ambitions 2031 ». Objectif : atteindre les 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires (contre 25 milliards d'euros en 2025) d'ici six ans, en s'appuyant sur ses principaux atouts : les colis (qui représentent 54 % du chiffre d'affaires actuel), la banque et l'assurance.

Le groupe envisage de devenir *« le numéro 2 européen de la livraison hors domicile »*, et annonce des investissements massifs (10 milliards d'euros) pour *« moderniser ses outils industriels et ses infrastructures numériques »*. À l'inverse, l'effondrement du volume de plis (18 milliards en 2008 contre 5 milliards en 2025), qui devrait se poursuivre d'ici 2031 (3 milliards envisagés), nécessite, selon les décideurs, de *« sortir de la logique de présence systématique »* et de faire évoluer *« son réseau de bureaux en privilégiant la mutualisation et les partenariats avec les services publics et les commerçants »*. Par ailleurs, La Poste fait état, sur le plan national, d'une baisse générale du trafic quotidien dans les bureaux de poste, passé de 2 millions de clients en 2008 à 741 000 en 2024.



La Poste fait état, sur le plan national, d'une baisse générale du trafic quotidien dans les bureaux de poste, passé de 2 millions de clients en 2008 à 741 000 en 2024. © S.M.

La fréquentation en cause

Conséquence : de nombreuses fermetures sont annoncées partout en France. La Charente-Maritime n'échappe pas à la règle. Dans l'agglomération rochelaise, plusieurs bureaux de poste pourraient ainsi disparaître à La Rochelle (rue de Mulhouse - Cap Ouest, Port-Neuf et Villeneuve-les-Salines), Aytré et Saint-Xandre. En cause : une fréquentation jugée insuffisante, ainsi que l'évolution des modes de vie et de consommation. *« En moyenne, nous enregistrons une baisse de 49 % pour les bureaux de La Rochelle, et de 65 % pour celui de Saint-Xandre »*, affirme la direction régionale de La Poste. Même constat pour les agences postales communales de Migré, dans les Vals de Saintonge, ou encore Saint-Pierre-la-Noue et Saint-Saturnin-du-Bois, en Aunis Sud, avec des chutes de fréquentation respectivement estimées à 25 % et 40 %. Pour l'heure, aucune fermeture n'est effective. Des discussions sont en cours entre La Poste et les élus des communes concernées.

Ces annonces ont néanmoins suscité de vives réactions, à commencer par celle du Collectif de défense des usagers des services publics de proximité de la Charente-Maritime (CGT Fapt 17), dont l'un des responsables pointe aussi du doigt les horaires d'ouverture, *« pas en phase avec les besoins des usagers »*.

Manque de concertation

De son côté, Christophe Foloppe, le maire de Saint-Pierre-la-Noue, s'agace du manque de concertation et d'alternatives. *« Quand on m'a annoncé l'intention de fermer l'agence, la seule chose que l'on m'a proposée, c'est la mise en place d'un relais poste chez un commerçant. Mais encore faut-il en avoir ! Dans la commune, il y a un salon de coiffure, mais je me vois mal demander aux employés d'interrompre une coupe de cheveux pour gérer un envoi. Et si un client de la Banque postale avait voulu retirer de l'argent, c'est le commerçant qui aurait dû avancer sur sa propre trésorerie. C'est invraisemblable ! D'autant plus qu'au regard des dysfonctionnements que l'on constate à La Poste, on peut se demander quand il sera remboursé… »*, ironise l'élu, qui soulève d'autres problèmes. *« On nous a dit que la fréquentation était insuffisante, mais nous avons été confrontés à des problèmes matériels pendant des mois. Nous les avions prévenus, mais rien n'a été résolu »*, assure l'édile.

La résistance s'organise

En attendant de connaître les décisions définitives de l'entreprise, une mobilisation est en train de naître. Dans l'agglomération rochelaise, une première action a récemment été menée par le CUSPP 17 sur le marché de Villeneuve-les-Salines. *« Nous allons faire en sorte de construire un mouvement sur l'agglomération rochelaise en nous basant sur l'expérience de Périgny, où le bureau de poste est toujours là »*, annonce José Da Cunha. À Migré, où l'agence postale doit être fermée le 30 juin 2027, une pétition lancée en juin dernier a recueilli plus de 300 signatures. À Saint-Pierre-la-Noue, l'agence sera maintenue jusqu'à la fin de l'année 2027. *« Mes administrés me disent de ne pas lâcher le morceau », assure Christophe Foloppe. « J'ai dit à La Poste que nous étions prêts à prendre davantage de choses à notre charge, mais ils n'ont pas l'air d'envisager cette possibilité »*, regrette le maire, qui a alerté ses homologues lors du dernier conseil communautaire d'Aunis Sud. *« Il faut se préparer, car d'autres communes seront bientôt concernées »*, prévient-il.

Simon Moreau

FRANCE

Un des traitements contre le cancer du sein bientôt déremboursé

Le Zoladex, traitement d'hormonothérapie contre le cancer du sein et de la prostate, ne sera plus remboursé à partir du mois de décembre. Le laboratoire parle d'un choix lié à un manque de rentabilité.

C'est une nouvelle assez inattendue, surtout en pleine campagne Octobre rose. Zoladex, un traitement d'hormonothérapie contre les cancers du sein et de la prostate, ne sera plus remboursé à partir du 15 décembre. Sur les réseaux sociaux, plusieurs patients atteints par la maladie s'inquiètent. Sous de nombreuses publications faisant référence à ce sujet, certains n'hésitent pas à dénoncer ce qu'ils ressentent comme une injustice : « *Il est beau le ruban rose…* » ou encore « *C'est scandaleux ! Le traitement doit rester une priorité !* »

Une radiation demandée par le fabricant

Ce choix revient directement à AstraZeneca, le fabricant. Le médicament ne serait plus assez rentable pour le laboratoire. Il justifie cette décision auprès de l'Agence de presse médicale (APM) par *« un marché français qui ne s'adapte pas assez pour rester compétitif et attractif »*.

Jusqu'alors pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, le traitement reviendra à la charge des malades. Ils devront alors débourser entre 86 € et 257 € selon les dosages, si les prix n'évoluent pas. Pour un foyer moyen de quatre personnes, une dose de ce médicament peut financièrement représenter l'équivalent d'une semaine de courses. Soigner son cancer deviendra-t-il bientôt un luxe ? Faudra-t-il choisir entre se nourrir décemment ou guérir ?

Fort heureusement, des alternatives équivalentes existent sur le marché médical. Il faut savoir que changer de traitement représente un véritable bouleversement pour les patients qui en bénéficient. D'autant plus lorsque ce changement est motivé uniquement par des considérations économiques.

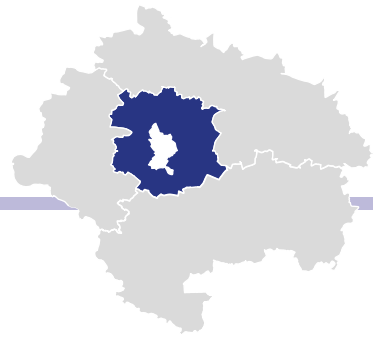
Charlotte Di Lelio



Le cancer du sein touche une femme sur huit. *© Archives l'Angérien libre*

CORRESPONDANTS
Serge BOUTEILLE - 06 89 99 18 65
Marie ALLARD - 07 66 80 86 93

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Décès de Claude Tarin : « Un homme de conviction, d'une droiture morale exemplaire »

Ancien maire socialiste de Saint-Jean-d'Angély et conseiller général de la Charente-Maritime, Claude Tarin est décédé mercredi 14 octobre, à l'âge de 90 ans. Sa disparition suscite de nombreux hommages.

Une figure de la vie politique angérienne s'est éteinte. Claude Tarin, ancien maire socialiste de Saint-Jean-d'Angély, est décédé mercredi 14 octobre, à l'âge de 90 ans. Élu à la tête de la commune en 1989, après avoir battu le maire sortant Ivan Chanu de Limur (RPR), il avait dirigé la ville jusqu'en 1995. Il avait également siégé au Conseil général de la Charente-Maritime de 1979 à 1985, puis de 1992 à 2004.

Médecin gynécologue-obstétricien, Claude Tarin avait notamment participé à la création de la maternité de Saint-Jean-d'Angély, en 1969. Sur le plan politique, il avait contribué au développement de la section locale du Parti socialiste et présidé la première intercommunalité du territoire. Son passage à la mairie aura été marqué par plusieurs réalisations structurantes, parmi lesquelles la construction du centre aquatique Atlantys, la création du centre de loisirs de Beaufief ou encore la réhabilitation de l'abbaye royale et du marché couvert.

Un maire bâtisseur

Il avait également participé à la mise en place de la communauté de communes de Saint-Jean-d'Angély et au développement de la zone économique de Moulinveau. Interrogé par *Sud Ouest* en 2021, à l'occasion de ses 85 ans, il évoquait avec fierté son mandat. « *J'ai eu l'impression d'être un bâtisseur et pas seulement un soignant* », confiait-il alors.

Sa disparition a suscité une vive émotion dans le monde politique local. La maire de Saint-Jean-d'Angély, Françoise Mesnard, lui a rendu un hommage particulièrement personnel, évoquant une amitié de près de quatre décennies. « *Il est des rencontres qui changent le cours de votre vie* », écrit-elle sur les réseaux sociaux. Elle rappelle avoir fait la connaissance de Claude Tarin en 1989, alors qu'elle présidait l'association de danse Arabesque, dans laquelle sa fille était inscrite. C'est lui qui lui avait proposé de rejoindre sa liste pour les élections municipales de 1995. « *Et c'est ainsi que mon histoire d'engagement politique a commencé et surtout mon amitié avec Claude* », souligne-t-elle.

> *"Il avait une vraie vision de sa ville et de son territoire"*

L'élue salue « *un homme de conviction, d'une droiture morale exemplaire, d'un engagement total au bien commun et un ami fidèle* ». Elle rappelle également le soutien qu'il lui a apporté au fil des années, ainsi que l'importance de ses conseils, « *toujours objectifs et sans concession* ». Françoise Mesnard insiste enfin sur l'héritage laissé par l'ancien maire, citant notamment ses réalisations. Cyril Chappet, premier adjoint au maire de Saint-Jean-d'Angély, lui a également rendu hommage. « *Je connaissais Claude depuis mon enfance et j'ai eu, par la suite, l'honneur de siéger à ses côtés au Conseil général de la Charente-Maritime durant 10 ans. Claude était un homme de conviction qui avait une vraie vision de sa ville et de son territoire* », a-t-il salué, avant de conclure simplement : « *Merci Claude.* »



Aux municipales de 1995, Claude Tarin avait pris la décision de ne pas briguer de second mandat pour des raisons de santé. *© Famille*

Le député de la troisième circonscription de la Charente-Maritime, Fabrice Barusseau, a quant à lui exprimé sa tristesse suite à l'annonce du décès de celui qui fut maire de Saint-Jean-d'Angély et conseiller général du canton. « *Saint-Jean-d'Angély est une ville à laquelle je suis profondément attaché. Je mesure combien l'engagement de celles et ceux qui ont exercé des responsabilités municipales et départementales a contribué à façonner notre territoire et à servir ses habitants* », écrit le parlementaire. Il tient à saluer l'engagement de Claude Tarin « *au service de l'intérêt général* », ainsi que sa volonté de faire vivre le territoire et de préparer son avenir. « *Au-delà des fonctions, c'est aussi une page de l'histoire de Saint-Jean-d'Angély et des Vals de Saintonge qui se tourne* », conclut-il.

Un médecin qui a marqué des générations de familles

Au-delà de son parcours politique, c'est aussi le médecin qui laisse un souvenir particulièrement fort à Saint-Jean-d'Angély et dans ses environs. Les témoignages de reconnaissance se multiplient, rappelant combien Claude Tarin avait accompagné de nombreuses familles au cours de sa carrière de gynécologue-obstétricien. Plusieurs anciennes patientes évoquent un praticien « *exceptionnel* », « *très à l'écoute* », « *gentil* » et profondément humain. Certaines se souviennent de sa disponibilité, y compris la nuit, et de son attention dans les moments importants de leur vie.

« *Il m'a personnellement sauvé la vie lors de la naissance de mon fils. Il a mis au monde mes deux enfants* », témoigne notamment une femme, qui lui adresse un dernier « *Merci Docteur* ». D'autres soulignent sa bienveillance et sa proximité avec ses patientes. « *Une très belle personne, très bon médecin gynécologue, très à l'écoute* », peut-on lire parmi les messages de condoléances. Une autre habitante conserve le souvenir d'une personne « *tellement gentille, à l'écoute des gens* ».

Les obsèques de Claude Tarin se sont déroulées mardi 20 octobre à Saint-Jean-d'Angély.

Amaury Legrand

Toute la rédaction de l'Angérien libre adresse ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Les cloches de l'Abbaye royale réduites au silence par précaution



© Archives l'Angérien libre

Les cloches des tours de l'Abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély ne sonneront plus jusqu'à nouvel ordre. La municipalité a annoncé, vendredi 16 octobre, la suspension temporaire de leur sonnerie, après la découverte de désordres structurels dans le clocher. Lors du contrôle annuel réalisé jeudi 15 octobre, une aggravation des dégradations affectant les poutres maîtresses a été constatée. Les techniciens ont également relevé des vibrations inhabituelles lors de la sonnerie des cloches. Face à ces anomalies, la Ville a préféré jouer la carte de la prudence afin de préserver ce patrimoine emblématique de Saint-Jean-d'Angély. Un audit technique approfondi doit prochainement être engagé pour évaluer précisément l'état de la structure et déterminer les éventuels travaux nécessaires. La municipalité communiquera sur les suites à donner une fois les conclusions connues. En attendant, aucune date de reprise de la sonnerie n'a été annoncée.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Pêcheurs angériens
Assemblée générale élective **jeudi 5 novembre**, à 20h30, à la Maison de la pêche (52, quai de Bernouët). Ordre du jour : élection des membres du conseil d'administration, désignation du nouveau bureau, élection des délégués et des candidats au conseil d'administration de la Fédération départementale de pêche. Pot de l'amitié. Renseignements : pecheursangeriens@peche17.org

Cérémonie Souvenir Français
Dimanche 1er novembre à 10h, dans les carrés militaires du cimetière. Un dépôt de gerbes sera effectué à cette occasion. Le rassemblement est prévu à 9h45, à l'entrée du cimetière, rue Lachevalle.

ANTEZANT-LA-CHAPELLE

Agent recenseur
La commune recrute un agent recenseur (H/F) pour le recensement de la population 2027. Votre mission sera d'aller à la rencontre des habitants pour leur remettre et collecter les questionnaires du recensement. Pour plus de renseignements et envoyer votre candidature, contactez la mairie par mail : mairie@antezant-lachapelle.fr – Date limite de candidature : le 30 octobre.

FONTENET

Célébrons les arbres
Soucieuse de l'importance de la biodiversité, l'association Fontenet Environnement a décidé, lors de son assemblée générale, de faire évoluer ses objectifs. Elle s'oriente désormais vers la protection de la nature au sens large : oiseaux, insectes, arbres, haies, forêts. **Samedi 31 octobre** à 11h, place de la mairie, se déroulera l'action Célébrons les arbres, moment où sera planté l'arbre des générations avec petits et grands.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

Messes
- Samedi 24 octobre :
18h30 à Asnières-la-Giraud.
- Dimanche 25 octobre :
11h à Saint-Jean-d'Angély.

Contact de la paroisse :
05 46 59 01 24 ou sur paroissejb17@gmail.com

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Préparez vos costumes pour fêter Halloween avec le Centre de loisirs



Podium des déguisements en 2025 © *Association Beaufief*

L'association Beaufief, qui gère les accueils périscolaires des 3-17 ans, investit la salle Aliénor-d'Aquitaine le samedi 31 octobre de 16 h à 19 h à l'occasion d'Halloween. Une nouveauté cette année : l'élection du costume le plus original. Le titre sera remis en jeu chaque année. Qui sera le ou la grand(e) gagnant(e) ? Inscriptions dès 16 h le samedi !
L'après-midi commencera par une flash mob sur le thème d'*Hôtel Transylvania* à 16 h. Parallèlement, dans la salle décorée par les enfants avec l'aide des animateurs, seront proposés : lectures de contes, atelier maquillage, jeux géants, création de fantômes, exposition des dessins (avec vote du public également) et présentation des « monstres » créés au sein du centre de loisirs. À partir de 17 h, les personnes déguisées défileront sur la scène afin d'obtenir les votes du public. L'animation se terminera par une boom géante de 18 h à 19 h. Il sera possible de se restaurer sur place avec le « cocktail d'Halloween » préparé par les 3 à 5 ans, les « cookies sanglants » des 6 à 7 ans et les pâtisseries réalisées par les ados. Boissons, gâteaux et crêpes seront en vente au profit de l'association. Mais les bonbons seront offerts !

URGENCES

- **Samu** : 15
- **Gendarmerie** : 17
- **Sapeurs-pompiers** : 18
- **Pharmacie de garde** : 3237 (0,35€ TTC/minute). Votre officine affiche aussi les coordonnées de la pharmacie de garde la plus proche.
- **Médecin de garde** : dentiste composez le 15
- **Victimes ou témoins de violences faites aux femmes** : tél au 3919 ou par SMS au 114. Gratuit et anonyme, numéro accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

ST-JEAN-D'ANGELY

REMERCIEMENTS

Michel SAUQUET, son époux,
ses enfants et petits enfants,
sont très touchés par les marques chaleureuses de soutien que vous leur avez témoignées ainsi que par votre présence et vos dons, lors des obsèques de

Madame Josette SAUQUET
née BREC

et vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

DÉSTOCKAGE*
-20 % à -50%
Autoportées | tondeuses | taille haies | coupe bordures
débroussailleuses | élagueuses | motobineuses
gyrobroyeurs | semoirs à mains | cultivateurs manuels
plantoirs | ramasseurs de fruits au sol | buttoirs
PIÈCES MOTOCULTURE ET AGRICOLES
BOULONNERIE - MATÉRIELS DE MARAÎCHAGE
*dans la limite de notre stock
DIFFUSION DIRECTE
IMPORT/EXPORT
MATÉRIEL NEUF
ET D'OCCASION
1271 route de Niort, SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
www.diffusion-directe.fr 05 46 32 44 33

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Les Heures Perdues de la BD ont bien planché leur sujet !

Le festival de la BD revient pour une troisième édition, du 7 au 8 novembre à la salle Aliénor-d'Aquitaine. Prêt à laisser échapper un « Wow » ?



Les organisateurs espèrent avoir autant de succès que l'année dernière. © *G.B.*

Bim, bam, boom : une flopée d'onomatopées va s'abattre sur Saint-Jean-d'Angély. La salle Aliénor-d'Aquitaine sera divisée en plusieurs cases pour le festival de la BD les 7 et 8 novembre prochains. La troisième édition de ce rendez-vous littéraire, toujours organisé par Les Heures Perdues de la BD, promet quelques surprises sur les planches.
Les bédéphiles seront gâtés : le festival s'associe à Cinévals pour débuter les festivités encore plus tôt. Le cinéma diffusera le documentaire *La Guerre de Kirby,* de Jean Depelley et Marc Azéma, à 19h. Le premier, scénariste, sera présent à l'issue de la projection pour échanger avec le public et débattre de l'influence de la Seconde Guerre mondiale dans les œuvres du « maître américain de la BD ».

Plus de 20 auteurs présents

Certains noms vous parleront certainement, comme Hayao Miyazaki. Une exposition lui est dédiée depuis le 13 octobre à la médiathèque. Autre artiste au nom familier : Michel Colline. Le dessinateur angérien, connu pour l'*Étalon noir,* sera présent lors de cette convention pour échanger avec les visiteurs et signer l'affiche de cette édition dont il est l'auteur.
Grand nom de la bande dessinée française et du graffiti, Tarek Ben Yakhlef - dit Tarek - animera l'atelier *Du scénario à la case,* samedi 7 novembre. Il expliquera aux participants comment passer d'une idée à un texte et à un dessin. Nicolas Guénet, dessinateur entre autres de *Les enfants du Nil*, offrira quant à lui une expérience hors du commun aux visiteurs. Il réalisera une session de live painting (peinture en direct) sur une toile dimanche 8 novembre. Celle-ci sera à gagner lors d'une tombola organisée sur le week-end. Ces deux jours ne vous laisseront pas le temps de buller !

Charlotte Di Lelio

- **Détails du programme et des artistes présents sur opaled.com et sur saint-jean-angely.veocinemas.fr**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La jeunesse, priorité de la CDC

Vals de Saintonge Communauté mise sur la jeunesse en multipliant ses dispositifs d'information et d'aide à l'emploi.



Le bus prévention santé est un atout majeur pour orienter les jeunes du territoire grâce à sa mobilité. © *C.D.L.*

Mutualiser les services pour mieux répondre aux besoins des habitants : c'est la mission de Vals de Saintonge Communauté. Pour mener à bien cette mission, elle s'appuie sur plusieurs domaines d'intervention. Parmi eux, celui dédié à la jeunesse. Selon le vice-président en charge de l'enfance, Laurent Bouillé, son objectif est de « *donner à chaque jeune, peu importe où il réside, la chance de s'autoriser « à » et d'être autonome* ». De nombreuses actions sont ainsi mises en place sur le territoire.
Des outils éducatifs sur des supports variés sont adressés aux enfants et aux plus grands. Dans le cadre de son projet éducatif local, la communauté de communes a créé deux expositions itinérantes dans le milieu scolaire. La première, adressée à 567 jeunes âgés de 9 à 13 ans de 27 écoles, portait sur la citoyenneté et le vivre-ensemble. Celle pour les 13-18 ans abordait les questions de justice. Elle a sensibilisé 875 jeunes dans douze établissements.
En parallèle, le bus santé prévention fait le tour des cantons. Destiné aux jeunes de 12 à 25 ans, il a pour vocation d'informer les adolescents et les jeunes adultes sur la santé mentale, la santé sexuelle, les addictions, les violences et d'autres composantes de la vie quotidienne. Des personnes formées servent alors de relais de confiance et d'orientation. Pour favoriser ces échanges, un rallye « Information jeunes et santé » a été organisé mercredi 14 octobre à Saint-Jean-d'Angély. Mais Laurent Bouillé le sait bien : le plus difficile reste d'approcher les jeunes sortis du système scolaire. C'est pour cela « *qu'il y a encore un travail de fond à faire avec les élus locaux pour savoir où se réunissent les jeunes* ».
Aider les jeunes passe également par leur inclusion. À travers le dispositif « Trouver un baby-sitter près de chez soi », la communauté de communes les encourage à découvrir le monde professionnel. Elle les accompagne dans le processus et répond par la même occasion à un besoin du territoire. À ce jour, 23 jeunes de 16 à 20 ans se sont inscrits au dispositif.

Charlotte Di Lelio

- **Informations sur valsdesaintonge.fr ou par mail à infojeunes@valsdesaintonge.fr pour le babysitting.**

ESSOUVERT

Un forum des métiers pour aider les jeunes à trouver leur voie

La Maison familiale rurale (MFR) a organisé une journée de découverte des métiers à destination des élèves de troisième. Une initiative portée par Laura Pajaud, secrétaire de l'établissement en formation pour devenir monitrice.

Comment choisir son orientation quand on ne connaît pas encore les métiers qui s'offrent à soi ? Pour aider les jeunes à y voir plus clair, la MFR Angérienne, à Essouvert, a organisé le mercredi 14 octobre un forum des métiers articulé autour de plusieurs secteurs professionnels. Le matin, les élèves de première et de troisième ont pu découvrir les métiers des services à la personne et du secours, avec notamment la présence de pompiers, d'ambulanciers et d'aides-soignants. L'après-midi, le programme s'est élargi à d'autres domaines : mécanique, esthétique, restauration, agriculture ou encore élevage de moutons, cette fois pour les deux classes de troisième.

Des professionnels, dont certains parents d'élèves, sont venus présenter leur activité et échanger avec les jeunes. Une manière concrète de faire découvrir la diversité des métiers, dans une ambiance conviviale et familiale, caractéristique des MFR. Les élèves ont également participé à l'organisation de la journée en assurant notamment l'accueil et la buvette.

Pour Gilles Vignet, directeur de la MFR Essouvert, l'objectif est avant tout de faciliter les choix d'orientation.



Laura Pajaud a organisé cette journée dans le cadre de sa formation de monitrice. © T.C.

« *On facilite les recherches d'orientation et les familles confirment ou non ce qu'on leur propose. C'est l'élève qui a la décision finale sur la filière où il veut aller* », explique le directeur. En rencontrant directement des professionnels, les jeunes peuvent ainsi confronter leurs idées à la réalité du terrain, confirmer un intérêt ou, au contraire, envisager une autre voie. Chaque élève avait une feuille où il devait présenter le métier qu'il avait vu et noter ce qu'il avait pu apprendre à son sujet. Chaque passage au stand durait 10 minutes.

Christophe Richard, président des MFR de Charente-Maritime et directeur de celle de Saint-Germain-de-Marencennes, rappelle l'importance de ce réseau dans les territoires ruraux. « *On est répartis sur tout le territoire de Charente-Maritime avec 8 MFR. On répond à un besoin sur le territoire rural et on a un modèle qui fonctionne et les familles nous font confiance* ».

À l'origine de cette journée, Laura Pajaud, 23 ans, est secrétaire à temps plein à la MFR Essouvert. Elle suit en parallèle une formation de monitrice afin de pouvoir cumuler les deux fonctions. Cinq semaines par an, elle rejoint ainsi un centre de formation à Chaingy, près d'Orléans. Elle intervient déjà auprès des classes de quatrième et de troisième à Essouvert.

« Je suis un bébé MFR »

Dans le cadre de son parcours, deux temps forts lui ont été confiés. Le premier était ce forum des métiers du 14 octobre, destiné à accompagner les élèves dans leur réflexion sur l'orientation. Le second est prévu en avril 2027, avec l'organisation d'un café de l'orientation qui permettra aux jeunes de découvrir différents établissements de formation. « *On voit bien qu'il y a d'un côté la formation et de l'autre la recherche de métier* », souligne l'organisatrice.

Son engagement dans le monde des MFR ne doit rien au hasard. « *Je suis un bébé MFR*, sourit la jeune femme. *Ma mère est secrétaire dans une MFR depuis 33 ans et mon père est un ancien élève du réseau.* »

Théo Chiramberro





SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Après l'inauguration, place au jeu au Chiquita Padel Club

Le complexe de padel angérien a ouvert ses portes et ses pistes après son inauguration vendredi 16 octobre.

Cette fois, c'est la bonne ! Les quatre associés du projet Chiquita Padel Club peuvent respirer. Le bâtiment dédié au padel a enfin pu ouvrir ses portes avec un mois de retard par rapport au calendrier initial. Peu importe, la soirée d'inauguration fut magnifique. Famille, amis, partenaires ont été conviés au traditionnel couper de ruban. Anthony, Guillaume, Flavie Rouault et Florence Amblat l'ont symboliquement découpé devant la porte qui mène aux pistes.

D'un coup, la lumière illumine le complexe, dévoilant ainsi les différents terrains, les vitres, les bancs et les vestiaires. La couleur des pistes est ocre. Un encart portant le nom d'un acteur économique du territoire est apposé sur chaque vitre faisant face à l'entrée afin d'identifier les différents terrains. Pour la décoration et la direction artistique, l'équipe a choisi une ambiance aux couleurs terracotta et aux nuances de vert. Le logo est une tête souriante en forme de balle de padel, un petit personnage appelé Chiki.

« *On voulait vraiment remercier toutes les personnes qui nous ont aidés dans ce projet*, a témoigné Guillaume Rouault, la voix teintée d'émotion. *Tout ça est parti d'une blague lors d'un repas familial chez les grands-parents dans le Lot-et-Garonne. Deux ans plus tard, on a créé ce projet familial ensemble.* »



Anthony, Guillaume, Flavie Rouault et Florence Amblat : les quatre associés du Chiquita Padel Club. © T.C.

Pour le week-end inaugural, les joueurs ont pu découvrir les pistes à un tarif promotionnel de 6 euros. Le tarif habituel est fixé à 12 euros par personne pour 1h30 de jeu, et à 10 euros pour la formule courte. Tous les créneaux ont été réservés pour ce premier week-end. Les quatre associés espèrent que la dynamique suivra en semaine. Les créneaux sont réservables sur l'application Chiquita Padel. Des groupes WhatsApp ont été lancés pour trouver des partenaires de jeu.

Le complexe est ouvert tous les jours, de 6 heures à 23 heures. Au-delà du sport, les associés ont souhaité faire du Chiquita Padel Club un lieu de convivialité, avec une offre de restauration comprenant snack, bar et tapas. Des retransmissions télévisées seront également proposées les soirs de match. Situé dans la zone commerciale d'Arcadys, le Chiquita Padel Club espère dynamiser le secteur.

Théo Chiramberro

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le gouverneur du district 1690 en visite au Rotary Club Angérien

Le Rotary Club Angérien a accueilli Jean-Paul Populu de la Forge, gouverneur du district 1690, pour une rencontre consacrée au bilan des actions locales, aux projets à venir et aux enjeux de recrutement.

Comme le veut la tradition rotarienne, le Rotary Club Angérien, à Saint-Jean-d'Angély, a reçu la visite annuelle du gouverneur de son district. Jean-Paul Populu de la Forge, ancien proviseur de lycée, a été accueilli par le président du club, Roger Dansin, et ses membres.

Le district 1690 couvre six départements de Nouvelle-Aquitaine. Élu pour un an, le gouverneur assure une mission d'animation et de coordination auprès des clubs, tout en veillant au respect des règles de l'institution. Sans lien hiérarchique, il les accompagne dans leurs projets et rend compte de leur fonctionnement aux instances internationales. « *La visite d'un gouverneur est toujours un moment important* », souligne Roger Dansin. L'occasion de présenter les actions menées et les projets à venir.

À Saint-Jean-d'Angély, Jean-Paul Populu de la Forge a salué le dynamisme d'une équipe investie. « *Ce qui est important, c'est l'impression d'ensemble que j'ai eue* », explique-t-il, soulignant la capacité de ce club rural



Jean-Paul Populu de la Forge entouré des Rotariens angériens. © P.M.

à développer des initiatives originales. Le Salon du livre ancien, le Printemps de Mornay, également appelé Floralies, le Rallye des Belles Dames ou la soirée « Cœurs en Lumière », au profit d'associations caritatives, témoignent de cette diversité. Le gouverneur a également relevé la quasi-parité entre femmes et hommes au sein du club.

Derrière ces manifestations, un même objectif : agir au service des autres. Les bénéfices et collectes permettent notamment de soutenir les Restos du Cœur, l'association d'aide aux victimes de violences intrafamiliales (Avvif), la Fondation Robert, l'Ehpad et le service d'addictologie de l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély. Le club participe aussi au Ryla, qui accompagne les jeunes dans leur prise de responsabilités, ou à Handi Tandem, porté par le Rotary Club de Matha, pour favoriser l'accès au sport et aux loisirs.

Le gouverneur a insisté sur plusieurs enjeux, notamment le recrutement de nouveaux membres, alors que les clubs perdent en moyenne, selon lui, 15 % de leurs effectifs chaque année. Il a également rappelé les règles fiscales encadrant les dons et le mécénat. Parmi les pistes d'engagement figure le concours d'éloquence organisé dans les lycées, destiné à développer l'expression orale et l'argumentation des jeunes. Jean-Paul Populu de la Forge a aussi évoqué la mobilisation du Rotary face aux crises. Lors des incendies en Gironde, le district a ainsi soutenu des familles sinistrées et de petites entreprises pour leur permettre de reprendre rapidement leur activité.

Roger Dansin a rappelé la diversité des initiatives angériennes. « *Nous aimons être sur tous les terrains !* », a-t-il lancé, évoquant actions culturelles, rassemblements automobiles, manifestations festives et collectes alimentaires. Il a souligné le rôle essentiel des bénévoles, des familles et des partenaires dans la réussite de ces événements. « *Organiser un événement, c'est bien. Mais savoir pourquoi on l'organise, c'est encore mieux* », a-t-il résumé, rappelant les réalités humaines derrière chaque action.

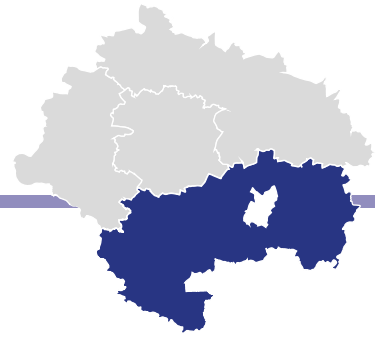
L'avenir reste une préoccupation. Fort de 19 membres présents lors de cette rencontre, le Rotary Club Angérien souhaite accueillir de nouveaux adhérents, tout en préparant son 70e anniversaire, prévu le 21 mai prochain. En conclusion, Roger Dansin a rappelé les valeurs des Rotariens : amitié, respect, bienveillance, solidarité et sens du collectif. Avec une conviction : « *Servir avec sérieux, agir avec générosité et le faire avec le sourire.* »

Philippe Morchain
(Correspondant)



CORRESPONDANT
Kevin BAUDY - 06 17 91 63 05
Pierrette LACLIE - 05 46 95 95 51

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SIECQ

Antony Mattiuzzo prend ses marques

Élu en mars 2026, le viticulteur et agriculteur de 42 ans, découvre les responsabilités de maire après douze années passées au sein du conseil municipal, comme conseiller puis adjoint. Il avance avec prudence et méthode.

Né à Siecq, où il a toujours vécu, Antony Mattiuzzo connaît bien les habitants et les réalités de sa commune. Pourtant, passer du rôle d'adjoint à celui de maire représente une étape importante. « *Au début, je n'étais pas trop chaud, car je suis déjà bien pris par la vie familiale et professionnelle* », reconnaît le père de famille.

Après douze années au sein de l'équipe municipale, il a finalement accepté de franchir le pas. Élu maire en mars 2026, il peut s'appuyer sur une équipe de onze élus, ainsi que sur les agents municipaux et la secrétaire de mairie. Un entourage précieux pour appréhender les responsabilités de cette nouvelle fonction.



Antony Mattiuzzo veut rénover la salle des fêtes « vétuste » et mieux aménager les trottoirs et hameaux de la commune. © T.C.

> *« Je n'aime pas être surpris, pris au dépourvu"*

Dans la continuité de l'équipe précédente, le nouvel édile entend poursuivre les dossiers engagés. La rénovation de la salle des fêtes, aujourd'hui vétuste, constitue la priorité du début de mandat. « *On attend les subventions du Département pour la salle des fêtes. Je n'aime pas être surpris, pris au dépourvu* », explique-t-il. Plusieurs devis ont été sollicités afin de préparer le chantier.

L'enfouissement des réseaux figure également parmi les projets envisagés, tandis que l'aménagement de la traversée du bourg doit permettre d'harmoniser les trottoirs et d'embellir le village. Antony Mattiuzzo espère voir ce dernier dossier se concrétiser au premier semestre 2027. Au-delà de l'aspect esthétique, l'enjeu est aussi économique, avec une meilleure visibilité pour les commerces de proximité : une boulangerie, un salon de coiffure et une agence postale.

Cette dernière, ouverte uniquement le matin en semaine, représente un service public auquel le maire est attaché. Il entend défendre son maintien, indispensable à la vie quotidienne des habitants.

Trois associations dynamiques

À Siecq, le dynamisme communal repose aussi sur l'engagement associatif. Le maire soutient les trois associations qui participent à l'animation du village et à la préservation de son patrimoine.

Les Compagnons de la Motte entretiennent la motte féodale et organisent notamment des marches gourmandes. L'ACCA contribue à la restauration des chemins et des bois, tout en apportant son aide aux agriculteurs. De son côté, Festive de Siecq multiplie les rendez-vous au fil de l'année, entre brocantes, marchés de Noël et repas villageois. Ce dernier a récemment rassemblé quelque 150 personnes, témoignant de l'attachement des habitants à ces moments de convivialité.

La Nocturne en Vals de Saintonge, organisée cet été, a également marqué l'actualité de la commune. Initialement prévue sur le site de la motte féodale, la manifestation a dû être déplacée en raison des épisodes de canicule successifs et des risques d'incendie. Malgré cette contrainte, les organisateurs ont tenu à maintenir l'événement.

« *On a eu plus de 800 personnes venues assister au spectacle. C'était stressant à organiser, mais un super moment dont on se souviendra longtemps* », se réjouit Antony Mattiuzzo. « *J'ai également eu de bons retours de la part de la communauté de communes donc on est vraiment satisfaits.* »

Justement, à l'échelle intercommunale, Antony Mattiuzzo préfère pour l'instant prendre le temps de comprendre le fonctionnement des instances et de faire connaissance avec les autres élus. « *Je ne voulais pas avoir la prétention d'être partout dès le début. J'apprends beaucoup actuellement, j'essaie de comprendre le fonctionnement et je monte dans le train* », résume-t-il.

Car son quotidien reste largement rythmé par son exploitation agricole et viticole, sa vie familiale et ses nouvelles responsabilités municipales. L'élu sait qu'il lui faudra trouver le bon équilibre, sans multiplier les engagements au risque de ne pouvoir les assumer pleinement. « *On ne peut pas courir partout en étant actif* », souligne-t-il.

> *« J'applique la rigueur que j'ai dans mon travail"*

Pour recevoir les habitants, il assure deux permanences en mairie, le lundi et le jeudi après-midi. Le bâtiment n'est situé qu'à quelques centaines de mètres de son domicile, mais la proximité ne diminue pas l'ampleur de la tâche.

Consciencieux, le maire aborde cette première expérience avec la rigueur acquise dans son activité professionnelle. « *L'apprentissage est rude. Heureusement que j'applique la rigueur que j'ai dans mon travail, car je déteste les mauvaises surprises.* » À Siecq, Antony Mattiuzzo entend ainsi avancer étape par étape, avec une priorité : faire aboutir les projets de la commune sans perdre de vue les contraintes du quotidien.

Théo Chiramberro

MATHA

Le Forum
- Jeudi 22 octobre : *Primetime* à 20h45 (VOST).
- Vendredi 23 et samedi 24 octobre : *Garance* à 20h45.
- Dimanche 25 octobre : *Justin le Juste* à 15h.
- Lundi 26 octobre : *Justin le Juste* à 20h45.

Forum des emplois
Vendredi 23 octobre de 9h à 13h à la salle des fêtes, organisé par le Département. Inscription : emploi17.fr ou 05 46 38 97 10.

NANTILLÉ

Soirée entrecôte
Organisée le 7 novembre par le comité des fêtes. Soirée animée. Tarif : 26 €, inscription avant le 31 octobre au 06 25 83 79 39 ou 05 46 95 95 53. Pensez à vos couverts.

SAINT-HILAIRE-DE-V

FSSH Cyclisme
Assemblée générale **samedi 24 octobre** à 17h en mairie. Ordre du jour : rapport moral et financier, budget prévisionnel, rapport sportif, renouvellement du bureau, questions diverses.

MASSAC

Repas de chasse
Organisé par l'ACCA **dimanche 25 octobre** à 12h30. Menu : apéritif, assiette de charcuterie, sardines grillées, coup du milieu, grillades de chevreuil et sanglier ou saucisses avec flageolets, salade, fromage, dessert, café et vin. Tarifs : 20 €, 8 € de 6 à 12 ans. Apporter vos couverts, places limitées. Réservation et règlement avant le 22 octobre au 05 46 26 17 21 ou au 05 46 26 73 29.

GIBOURNE

Octobre rose
Malgré la pluie, samedi 10 octobre, 135 personnes ont participé à la marche organisée par l'Assoc'Aux Cagouilles dans le cadre d'Octobre rose. L'association se réjouit du succès de cette mobilisation et des nombreux retours positifs sur le parcours et l'accueil réservé aux participants. Grâce aux inscriptions, aux dons et à la vente d'objets, une somme sera reversée à la Ligue contre le cancer. Les organisateurs remercient les marcheurs et les bénévoles pour leur engagement et donnent rendez-vous l'année prochaine.

AUTHON-ÉBÉON

Octobre rose
4e sortie des voitures anciennes au profit d'Octobre rose **samedi 24 octobre**. Départ à 9h, direction St-Julien-de-l'Escap pour la visite à 10h30 du musée automobile de Philippe Auguste. Vers 12h, arrivée à Mazeray pour un repas dansant (apportez vos couverts). Contact au 06 87 35 50 58.

SAINTE-MÊME

Cérémonie d'hommage
Organisée le 24 octobre à 9h45 par la section de Charente-Maritime de l'Union nationale des parachutistes en lien avec les municipalités de Nantillé et de Sainte-Même. Un premier hommage aura lieu au cimetière de Sainte-Même à 10h puis un second à Nantillé à 10h30.

PAROISSES

Saint-Hilaire/Brizambourg/Burie
Célébrations dominicales :
- Samedi 24 octobre : messe à Burie à 18h30.
- Dimanche 25 octobre : messe à Chérac à 9h et à St-Hilaire à 10h30.

La semaine **du 24 au 30 octobre**, accueil dans les paroisses du doyenné de St-Jean-d'Angély de Famissio. **Samedi 24 octobre** à 16h30, messe d'accueil des groupes à Saintes, à l'abbaye aux Dames. **Mercredi 28 octobre** à Burie, de 9h30 à 18h, journée dédiée aux enfants (les adultes sont aussi invités) : temps de prières, ateliers, procession des bannières de saints et spectacle l'après-midi.

Contacts des paroisses :
Pour Saint-Hilaire-de-Villefranche : 05 46 95 33 80 ou 06 11 96 23 72, pshdvsainthilaire@gmail.com (presbytère, entrée rue des Ormeaux) ; pour Burie : 09 51 70 50 29, pbstv@gmail.com

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Julien Labarthe prend la direction de l'école de musique

Depuis la rentrée de septembre, Julien Labarthe a pris les rênes de l'ADMS. Musicien et pédagogue, le nouveau directeur entend insuffler sa vision de l'enseignement musical, fondée sur le plaisir d'apprendre et l'autonomie des élèves.

Une page se tourne pour l'ADMS, l'école de musique de Saint-Hilaire-de-Villefranche. Après quarante années consacrées à l'enseignement musical et à la structure qu'il avait lui-même créée, Manuel Audigé a fait valoir ses droits à la retraite. Depuis le 1er septembre, Julien Labarthe lui a succédé à la direction de l'établissement, avec la volonté de poursuivre le travail engagé tout en apportant sa propre approche pédagogique.

Apprendre la musique autrement

Musicien, compositeur, peintre et poète, le nouveau directeur se définit avant tout comme un artiste et un pédagogue. Titulaire de diplômes supérieurs d'État et fort de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement, il souhaite mettre ses compétences au service des élèves, quels que soient leur âge et leur niveau. Son ambition : rendre l'apprentissage de la musique accessible, vivant et stimulant, en privilégiant une pédagogie qui encourage la curiosité et l'expérimentation.

Dès sa prise de fonctions, Julien Labarthe a introduit une méthode pédagogique qu'il a lui-même conçue et déposée en 2025. Baptisée AMA, pour « Apprentissage musical alternatif », elle repose sur une conviction simple : le jeu constitue un formidable outil d'apprentissage. « *Ma pédagogie a deux objectifs : le plaisir et l'autonomie* », résume-t-il.

Inspirée notamment de l'approche Montessori, à laquelle il s'est initié au cours d'une formation, cette méthode propose une autre manière d'aborder le solfège, discipline parfois perçue comme rébarbative par les débutants. Elle s'adresse aussi bien aux enfants, dès l'âge de cinq ans, qu'aux adultes désireux de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances musicales. Concrètement, l'apprentissage passe par des exercices ludiques qui sollicitent l'écoute, l'observation et l'initiative. Lors d'une séance, le professeur fait par exemple entendre la note do, puis invite les élèves à retrouver toutes les notes correspondantes sur un clavier. Cet exercice, baptisé « Tourne do », peut ensuite être décliné avec le sol, puis avec l'ensemble des notes de la gamme.



Professeur de saxophone, intervenant en milieu scolaire et chef d'orchestre, Julien Labarthe possède une expérience diversifiée. © P.L.

Au fil des séances, les apprentis musiciens développent ainsi leur oreille musicale, leur sens du rythme et leur capacité à reconnaître les notes. Plutôt que de se limiter à un apprentissage théorique, la méthode les encourage à expérimenter, à chercher par eux-mêmes et à établir progressivement des liens entre les sons et les instruments. L'objectif est de leur permettre de gagner en confiance et en autonomie, tout en conservant le plaisir de jouer.

Professeur de saxophone, intervenant en milieu scolaire et chef d'orchestre, Julien Labarthe possède une expérience diversifiée de la transmission et de la pratique musicale collective. Avant de rejoindre Saint-Hilaire-de-Villefranche, il enseignait notamment dans un collège privé de Marans et intervenait au sein d'une association culturelle à Fouras. C'est à l'occasion d'un stage d'orchestre départemental organisé à Pons par l'ASSEM 17 qu'il a découvert l'opportunité de prendre la direction de l'école de musique hilairoise. Une proposition qui correspondait à ses aspirations professionnelles et à son envie de renouer plus régulièrement avec la direction d'orchestre.

« *Je cherchais un orchestre à diriger régulièrement car c'est grâce à l'Harmonie départementale de Charente-Maritime que je me suis remis à diriger de manière ponctuelle. Je cherchais un poste en école de musique et j'avais aussi besoin de changement car l'Éducation nationale ne me convenait plus* », explique-t-il. Cette nouvelle responsabilité lui permet désormais de conjuguer plusieurs facettes de son métier : l'enseignement instrumental, la direction musicale et le développement de projets pédagogiques. Elle marque également une nouvelle étape dans son parcours, avec la possibilité de mettre en pratique une méthode d'apprentissage qu'il a élaborée au fil de son expérience.

P. L. (Correspondante)

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Sur le chemin de Compostelle, les bénévoles joignent l'utile à l'agréable



Plantation d'un arbre à La Frédière, village de Saint-Hilaire-de-Villefranche, en compagnie du maire, Jérémy Vaquata. © *Le Bourdon 17*

L'association jacquaire Le Bourdon Charente-Maritime poursuit ses actions pour valoriser le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et améliorer l'accueil des pèlerins. Samedi 4 octobre, ses bénévoles se sont mobilisés pour une journée consacrée à l'aménagement de l'itinéraire.

La matinée a débuté à Mazeray, avec l'installation d'un banc du pèlerin à l'entrée de la commune, à proximité du terrain de football, et la plantation d'un arbre. Le banc a été fabriqué par les bénévoles à partir de bois de palettes. Pour l'occasion, le maire, Sylvain Marchal, est venu saluer les participants, qui se sont ensuite retrouvés à Fenioux autour d'un pique-nique convivial.

L'après-midi, direction le village de La Frédière, sur la commune de Saint-Hilaire-de-Villefranche, pour la pose d'un deuxième banc du pèlerin et la plantation d'un arbre fruitier. Ces aménagements offriront aux marcheurs des haltes agréables tout au long de leur parcours.

L'association a tenu à remercier les maires de Mazeray, Fenioux et Saint-Hilaire-de-Villefranche pour leur participation et leur engagement en faveur de la valorisation du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

MATHA

Matha se mobilise pour Octobre Rose

À l'initiative de la nouvelle municipalité, associations, commerçants et habitants se réunissent autour d'Octobre Rose. Une mobilisation collective au bénéfice de l'association La Courte Échelle, à Cognac, qui se poursuivra samedi 24 octobre.



La mairie s'est décorée de rose pour l'évènement. © *K.B.*

Faire de la lutte contre le cancer du sein une cause partagée à l'échelle de la commune, telle est la volonté de la municipalité de Matha. Un groupe de travail a été constitué pour imaginer cette mobilisation et réunir les acteurs locaux autour d'un programme très riche. Deux rendez-vous ont été inscrits au programme avec un tournoi de pétanque en équipes mixtes, le dimanche 18 octobre aux Godinières, et une marche solidaire, prévue samedi 24 octobre. Pour cette dernière, les participants pourront choisir entre deux parcours de 5 ou 10 kilomètres, avec un départ à 10 heures devant la mairie (5 ou 10€ selon le circuit).

Les fonds recueillis bénéficieront à La Courte Échelle. Installée à Cognac, cette association accompagne des personnes malades ou ayant terminé leurs traitements. Elle leur propose des activités et des séjours de quelques jours, pour leur permettre de partager des moments ensemble et de s'accorder une parenthèse dans leur parcours.

La journée du 24 octobre donnera également une place aux témoignages et à l'expression artistique. La photographe professionnelle Natalia Pont a photographié une habitante de la commune ayant traversé un cancer du sein et souhaitant mettre en lumière son combat. Ces images seront présentées à la salle des fêtes, qui accueillera aussi des bustes réalisés par les résidents du foyer de vie La Passerelle.

Les enfants de l'école primaire ont également participé à cette mobilisation en posant pour une photographie collective, des panneaux à la main. Un mur d'expression permettra par ailleurs à chacun de laisser un message ou un dessin. L'association La Courte Échelle sera présente pour échanger avec le public. Le Cocon d'Angélique participera également à la journée pour présenter la socio-esthétique et son accompagnement auprès des personnes fragilisées. D'autres initiatives compléteront ce programme comme un menu Octobre Rose proposé par Les Fleurs du Malt, un cours de yoga gratuit l'après-midi proposé par Maud Lesage et la projection du film *Couture*, à 16 h 30 au cinéma de Matha.

Kevin Baudy
(Correspondant)

- **Renseignements et réservations pour la marche auprès de la mairie ou par courriel : accueil@matha17.fr**

CORRESPONDANTS
Sabine BÉSIAT - 06 07 16 26 21
Philippe TUMO - 06 20 01 70 06

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

AULNAY-DE-SAINTONGE

Pépiniériste, une belle façon de prendre racine

Alla et Vadym Kudryk, réfugiés ukrainiens, ont relancé l'activité de pépinière de paulownias qu'ils avaient créée dans leur pays avant la guerre. Aujourd'hui, leur entreprise, Paulownia Energy France, se développe en France et à l'international.

Arrivés à Aulnay en 2022, après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les époux Kudryk et leurs quatre enfants ont trouvé refuge dans une région qu'Alla, la mère de famille, connaissait déjà et où elle avait conservé des contacts. De son côté, Vadym ne souhaitait pas dépendre des aides sociales et entendait rapidement reprendre son activité de pépiniériste. Mais les démarches se sont révélées compliquées, notamment en raison de la barrière de la langue.

Ne parlant pas français, il peinait à échanger avec les pépiniéristes locaux, qui, eux, ne maîtrisaient pas l'anglais. À la recherche d'une serre pour produire des plants de paulownias, il a un jour repéré, depuis la route, une structure qui semblait inutilisée. Celle-ci appartenait à Francis Auger, installé à La Vergne. Un heureux hasard allait faciliter les échanges : son fils Pierre parlait anglais !

Alla et Vadym nous avaient donné rendez-vous sur une parcelle plantée de ces fameux paulownias. Malgré le soleil, la fraîcheur était bien présente ce matin-là. Entre les arbres, une table et des chaises nous attendaient. Sur une jolie nappe ukrainienne, Alla avait disposé de quoi partager un copieux petit déjeuner. Le café chaud fut particulièrement apprécié !

C'est dans ce cadre convivial que le couple nous a raconté les difficultés rencontrées avant de faire la connaissance de Francis et Pierre Auger. Tous deux tiennent à souligner que c'est grâce à leur générosité qu'ils ont pu lancer leur activité. Au fil du temps, une véritable amitié s'est nouée entre Pierre et Vadym, qui partagent une autre passion : la course à pied. Ils s'entraînent désormais ensemble et, encouragé par son ami, Vadym se prépare à courir prochainement son premier marathon.



Dans la plantation, le couple présente une planche de paulownia sur laquelle est gravé le nom de la société. Des arbres sont munis d'un QR code permettant de les suivre et de les offrir. © S.B.

Un arbre aux usages multiples

Le paulownia est un arbre originaire d'Asie, connu pour sa croissance rapide. Il en existe plusieurs variétés. Il peut être utilisé comme arbre d'agrément, car ses larges feuilles offrent rapidement une grande zone d'ombre et, au printemps, sa floraison est souvent spectaculaire. Mais, outre son aspect décoratif dans les parcs et jardins, cet arbre présente bien d'autres intérêts. Son bois est léger, ne contient pas de résine et l'arbre pousse beaucoup plus vite qu'un chêne. Ses utilisations sont donc très variées : décoration intérieure et extérieure, fabrication de boîtes et de coffrets de présentation, de cercueils, de bateaux, de planches de surf ou encore de saunas, car il résiste mieux au feu que le pin.


Alla au milieu des jeunes arbres qui seront coupés et arrachés pour être vendu en « racines nues ». © S.B.

Il pourrait d'ailleurs être expérimenté pour protéger les forêts des incendies, en étant planté autour des parcelles. En agroforesterie, il pourrait être intéressant de l'associer à des plantes mellifères, comme la lavande. « *Mais cela reste à vérifier* », explique Vadym, avant de préciser que, comme bois de chauffage, il peut être utilisé sous forme de granulés, en mélange avec une autre essence. Des recherches sont également en cours pour en faire éventuellement un biocarburant. Le couple souhaiterait par ailleurs construire une tiny house, une petite maison écologique, afin de tester le comportement du bois sur le long terme.

Si la croissance des paulownias est rapide, ces arbres demandent néanmoins un entretien attentif, avec des coupes techniques et l'élimination des rejets.

Deux premières années cruciales

Les deux premières années sont particulièrement importantes. Il leur faut de l'eau, mais sans excès : « *La première plantation était trop proche de la rivière qui a débordé, les arbres sont restés dans l'eau et ont pourri.* » Toutes les espèces ne présentent pas les mêmes qualités et ne s'adaptent pas à tous les terrains. Vadym expérimente ainsi plusieurs variétés afin d'observer leur comportement face au changement climatique.

La société commercialise les paulownias en godets, en racines nues ou sous forme de boutures. « *Nous avons adapté le conditionnement des plants pour les envois, car au début ils arrivaient abîmés chez les clients, les colis étant souvent mal traités pendant le transport* », confie Alla, qui s'occupe des relations avec les clients. De son côté, Vadym, fort de son expérience sur le terrain, notamment en Bulgarie, accompagne les clients et les investisseurs dans le choix des variétés, en fonction de l'analyse du sol et du climat. Il les conseille également sur l'irrigation, la taille et la préparation de la première coupe. Grâce à sa solide expérience en informatique, il gère aussi le site Internet de l'entreprise et sa communication sur les réseaux sociaux.

Sabine Bésiat (Correspondante)

LOULAY

Les résidents de l'Adei préparent leur premier marché de Noël

Le foyer occupationnel de l'Adei organise son marché de Noël mercredi 25 novembre, de 10 h 30 à 17h, à la salle des fêtes. Créations des résidents, exposants et animations rythmeront cette journée placée sous le signe du partage.

Bonhommes de neige en bois, calendriers de l'Avent, lutins, décorations de table sur rondins de bois, hiboux, chouettes ou encore tableaux : les idées ne manquent pas dans les ateliers du foyer occupationnel géré par l'Adei. Depuis le début du mois de septembre, les résidents redoublent d'efforts pour préparer cet événement. Christelle Poinas, éducatrice spécialisée, explique : « *Nos résidents ont créé tout au long de l'année plusieurs objets de décoration de Noël.* »

Les visiteurs pourront y découvrir les créations réalisées tout au long de l'année par les résidents, mais aussi rencontrer plusieurs créateurs et producteurs. Une journée placée sous le signe du partage et de la convivialité.

Des animations pour petits et grands

Pour réaliser ces créations, l'établissement a notamment noué un partenariat avec l'entreprise Malvaux, qui met à sa disposition des chutes de bois pour un euro symbolique. Une démarche qui permet de donner une seconde vie aux matériaux tout en favorisant la créativité des résidents.

Le marché accueillera également plusieurs exposants proposant notamment du chocolat, de la charcuterie et des bijoux. Les enfants ne seront pas oubliés : le centre de loisirs de Loulay participera à la décoration des lieux avec des flocons de neige à suspendre au plafond et un décor spécialement conçu pour les photos avec le Père Noël. Ce dernier sera présent jusqu'à 12 h 30. L'après-midi, de 14h à 17h, des tours en calèche seront proposés au tarif de 2 euros, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Si le temps le permet, un tivoli installé à l'extérieur viendra compléter les espaces d'accueil. Une tombola sera également organisée grâce aux lots offerts par plusieurs commerçants et partenaires, parmi lesquels E.Leclerc à Saint-Jean-d'Angély, Biocoop, le zoo de Chizé, Bricomarché, Beauty Success et Poney Découverte, à Cressé.



Voici quelques créations du foyer occupationnel pour le marché de Noël. © T.C.

Au-delà de la vente des créations, ce rendez-vous constitue une occasion de valoriser le travail des résidents et de faire connaître les activités du foyer occupationnel. Durant l'été, les ventes de légumes issus de la serre ont permis de financer une partie des frais liés à l'organisation du marché. Une contribution qui illustre l'utilité des activités menées au sein de la structure.

« *On tient également à remercier Frédéric Pinsonneau, maire de Loulay, pour son soutien et son accompagnement dans la préparation de l'événement* », apprécie l'éducatrice. Les affiches annonçant le marché, inspirées par les résidents, témoignent elles aussi de leur implication dans ce projet collectif. Le mercredi 25 novembre, les visiteurs sont donc invités à venir découvrir les réalisations des résidents, trouver quelques idées de cadeaux et partager un moment convivial aux couleurs de Noël.

Théo Chiramberro

ROMAZIÈRES

Douze ans plus tard, le parc éolien prend son envol

Élus, habitants et représentants d'entreprise étaient présents, jeudi 15 octobre, à l'inauguration du parc éolien de Romazières-Saleignes. Retour sur un projet d'envergure pour la transition écologique en Vals de Saintonge.

Elles font désormais partie du paysage, au grand dam de certains élus et habitants. Les six éoliennes du parc de Romazières-Saleignes viennent s'ajouter aux quelque 150 déjà implantées dans le département, dont une majeure partie dans les Vals de Saintonge. L'inauguration du jeudi 15 octobre traduit la volonté des élus locaux de rendre ce territoire plus vert sur le plan écologique. Car, pour rappel, la Communauté de communes est engagée dans une démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPOS) à l'horizon 2050.



À cette occasion, des élèves de L'école de nos villages de Néré ont pu visiter la base de l'éolienne. © C.D.L.

Un long parcours

Bien qu'inauguré en octobre, le parc éolien est en réalité en activité depuis avril dernier. Mais avant de voir tourner les pales de ces engins de 180 et 160 mètres de haut, de longues études étaient de mise. Secteur venté, à plus de 500 mètres des habitations, éloigné des routes… Les critères sont précis. Arrivent ensuite les discussions avec les élus, les locaux et l'attente des permis et autorisations préfectorales.

L'histoire de ce parc éolien remonte donc à 2014. Les conseils municipaux des deux communes accueillant le projet ont accordé leur soutien à Energiter (Eurocape New Energy à ce moment-là). Les réunions et les demandes de dossiers se poursuivent jusqu'au 16 juin 2020 avec l'arrêté préfectoral d'autorisation. Le projet devient bien plus concret en 2024 : la phase de construction débute. Création des accès, des plateformes et du réseau de raccordement, coulage des fondations avec une entreprise angérienne et deux autres limitrophes au département… jusqu'à la mise en service au printemps de cette année.

Des retombées pour le territoire

En plus des habitants des deux communes porteuses du projet, plusieurs élus étaient présents pour saluer l'impact de ce parc éolien pour le territoire. Le député Fabrice Barusseau avait fait le déplacement aux côtés de la sous-préfète Marie-Pierre Lamour, des maires Sylvette Geoffroy, Christelle Marchet et Françoise Mesnard en sa qualité de présidente de la CDC. Cette dernière a ainsi souligné l'importance des éoliennes pour l'« *autonomie énergétique* » et leur impact économique. Le parc est en effet assujetti à plusieurs taxes et, par extension, permet « *de ne pas augmenter les impôts locaux* ». Car, en moyenne, un mégawatt éolien raccordé rapporte de 10 000 € à 15 000 € par an aux collectivités. Le parc présent a, quant à lui, une capacité de 21,6 MW.

Lors de cette inauguration, Sylvette Geoffroy, la maire de Romazières, n'a pas manqué de rappeler que ce projet fut réalisable grâce à l'accompagnement des collectivités, mais également à celui des habitants. Lors des premières études, certains évoquaient la crainte d'une nuisance aux paysages ruraux. Un débat toujours actuel dans ce type de projets, qui était également partagé par Christelle Marchet. Après s'être réjouie des bonnes conditions de ce long chantier, l'édile de Saleignes a insisté sur l'importance de l'implication des petites communes dans la transition énergétique. « *Notre commune est toute petite par sa taille, mais a toute sa place dans un projet de cette ampleur.* »

Charlotte Di Lelio





AULNAY

Spectacle annulé
Le spectacle *Nellie Olson enflamme les années 80*, initialement prévu le **vendredi 23 octobre**, est annulé. « *À quelques jours de la représentation, le nombre de réservations reste malheureusement trop faible pour permettre de faire face aux dépenses importantes liées à l'organisation du spectacle* », indiquent les organisateurs.

Chemin de la Montgrande
Le chemin de la Montgrande est désormais réservé aux piétons et aux cyclistes afin de sécuriser les déplacements et d'offrir un espace de promenade aux familles, joggeurs et sportifs. Des barrières en bois, réalisées et installées par les agents municipaux, ont été mises en place pour limiter l'accès aux véhicules motorisés.

LOULAY

Cinéma Chez Nous
- Vendredi 23 octobre : *La Vie d'une femme* à 21h.

LOIRÉ-SUR-NIE

Diner dansant
Organisé par le Comité des fêtes **samedi 7 novembre** à 19 h 30 à la salle des fêtes. Au menu : apéritif, salade du sud ouest, cuisse de canard confite, pommes de terre sarladaises, légumes, fromage, salade, dessert, vin et café compris. Tarif : 25€, paiement à l'inscription. Places limitées. Réservation au 06 22 50 49 77 ou 06 80 68 18 38.

VERGNÉ

Gaité rurale
Assemblée générale **mercredi 4 novembre** à 20h dans la salle des associations. Ordre du jour : bilan moral et financier, renouvellement du tiers sortant, projets. Si le quorum n'est pas atteint, suivra une autre réunion à 20h30.

VILLENEUVE-LA-COMTESSE

Marché-brocante de Noël
Organisé pour la 6e année consécutive par l'atelier Récréation de l'Amitié Villageoise, dimanche 22 novembre dans la salle communale. Tarif : 5 € la table de 1,20 m (1 café offert aux exposants). Petite restauration. Artisans, créateurs. Inscription au 07 84 38 45 98.

NÉRÉ

Stage de cirque
Proposé par la Cie Epikoi du 19 au 23 octobre et du 26 au 30 octobre de 9h30 à 12h à la salle des fêtes. Boule, fil, rouleau, jonglerie… Tarifs 130 € et 20 € d'adhésion. Inscription au 06 52 78 00 18 ou sur epikoicie@gmail.com

DAMPIERRE-SUR-B.

Concours de soupe
Organisé par la Bout'onnade **samedi 24 octobre**, à 19h, à la salle des fêtes. Les gourmands pourront goûter les soupes et élire leur préférée. Inscriptions des cuisiniers au 07 71 22 50 97. Bons d'achat de 150, 100 et 50 € à gagner. Entrée gratuite. Bol de dégustation : 5 €. Restauration et buvette sur place.

PAILLÉ

Foyer rural
Assemblée générale **mercredi 4 novembre** à 20h en mairie. Ordre du jour : rapport financier, élection tiers sortant, questions diverses.

MESSES

Paroisse d'Aulnay
- Samedi 24 octobre : 17h à Loiré-sur-Nie.
- Dimanche 25 octobre : 11h à Aulnay (messe pour tous les défunts de l'année).

Secteur paroissial de Loulay
- Dimanche 25 octobre : 10h30 à La Jarrie-Audouin (messe pour tous les défunts de l'année).

CORRESPONDANTS
Denis GALINIER - 06 22 03 85 03

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

SAINT-SAVINIEN & TONNAY-BOUTONNE

Deux nouveaux espaces France services pour accompagner les usagers

Vals de Saintonge Communauté a inauguré le 13 octobre deux espaces France services, installés dans les mairies et destinés à rapprocher les services publics des usagers tout en luttant contre l'exclusion numérique.

C'est dans le salon de réception de la mairie de Tonnay-Boutonne que s'est déroulée, mardi 13 octobre, l'inauguration officielle des deux nouveaux espaces France services de Tonnay-Boutonne et Saint-Savinien. La cérémonie s'est tenue en présence des sous-préfètes de Saint-Jean-d'Angély et de Jonzac, de Françoise Mesnard, présidente de Vals de Saintonge Communauté, accompagnée de sa vice-présidente Corinne Étourneau, ainsi que des maires des deux communes concernées, Julien Gourraud et Jean-Claude Godineau.

Ouvertes au public depuis le 14 septembre, ces deux structures, installées dans les locaux des mairies, viennent compléter le réseau de proximité développé par l'intercommunalité. Avec l'espace France services de Matha et les permanences assurées à Néré et Brizambourg, Vals de Saintonge Communauté poursuit ainsi son objectif : permettre aux habitants d'effectuer leurs démarches administratives sans avoir à parcourir de longues distances.

Dans son discours d'introduction, Julien Gourraud, maire de Tonnay-Boutonne, s'est félicité de l'ouverture de ce nouveau service, destiné aussi bien aux habitants de sa commune qu'à ceux des localités voisines. Il a souligné l'importance de maintenir une présence humaine dans l'accompagnement administratif, à l'heure où de nombreuses formalités s'effectuent désormais en ligne. L'élu a également remercié l'État et la communauté de communes pour leur soutien et leurs investissements, sans oublier les deux agentes chargées d'accueillir et d'accompagner les usagers au quotidien.

Les interventions de Jean-Claude Godineau, maire de Saint-Savinien, de Françoise Mesnard, de Corinne Étourneau et de Marie-Pierre Lamour, sous-préfète de Saint-Jean-d'Angély, ont prolongé ce constat. Tous ont insisté sur l'utilité de ces espaces, qui permettent de conserver un lien direct entre les administrations et les habitants, particulièrement dans les territoires ruraux.



À Tonnay-Boutonne, l'accueil du public se fait à l'étage de la mairie. Un ascenseur permet d'y accéder si besoin. © D.G.

Un accompagnement gratuit et personnalisé

Le principe de France services est simple : réunir en un même lieu un accompagnement pour les principales démarches administratives du quotidien. Les conseillères peuvent ainsi aider les usagers à préparer leur départ à la retraite, déclarer leurs revenus, effectuer une demande de carte grise, renouveler un titre d'identité, s'inscrire à France Travail ou encore constituer un dossier auprès de la Caisse d'allocations familiales.

Au total, douze partenaires nationaux sont associés au dispositif : la CAF, France Titres (ANTS), l'Assurance maladie (CPAM), l'Assurance retraite (Carsat), le Chèque énergie, la Direction générale des finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, la Mutualité sociale agricole (MSA), Point-justice et l'Urssaf.

Au-delà de ces démarches, les espaces France services proposent également une aide à l'utilisation des outils numériques. Création d'une adresse électronique, consultation d'un compte personnel, impression ou numérisation de documents : autant d'opérations qui peuvent représenter un obstacle pour certains habitants. L'accompagnement est entièrement gratuit et accessible sans rendez-vous, même si la prise de rendez-vous reste conseillée. Deux conseillères se répartissent l'accueil du public entre Tonnay-Boutonne et Saint-Savinien au cours de la semaine.

L'ouverture de ces deux espaces s'inscrit dans une démarche plus large de maintien des services publics sur le territoire. À Tonnay-Boutonne, le dispositif était auparavant porté par La Poste. Sa reprise par Vals de Saintonge Communauté permet d'assurer la continuité du service tout en renforçant le maillage territorial, notamment dans la partie ouest des Vals de Saintonge.

L'intercommunalité s'appuie déjà sur l'espace France services de Matha, ouvert en février 2021, ainsi que sur les permanences organisées depuis juin 2024 à Néré et Brizambourg. Ces dernières ont accompagné 175 usagers en 2025, contre 76 entre juin et décembre 2024. La fréquentation de l'espace de Matha témoigne également de l'importance prise par ce dispositif. Le nombre d'accompagnements y est passé de 2 957 en 2023 à 5 240 en 2025. Sur les neuf premiers mois de 2026, la structure enregistrait en moyenne 22,6 dossiers traités quotidiennement.

À l'échelle des Vals de Saintonge, ce réseau complète les espaces France services de Saint-Jean-d'Angély, porté par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), et d'Aulnay-de-Saintonge, géré par La Poste. Pour les élus comme pour les représentants de l'État, l'enjeu est désormais de faire connaître ces nouveaux lieux d'accueil et d'inciter les habitants à les solliciter. Une manière de rapprocher les services publics des usagers, tout en évitant que la dématérialisation croissante des démarches administratives ne devienne un facteur supplémentaire d'exclusion.

Denis Galinier
(Correspondant)

- **À Tonnay-Boutonne (05 46 74 36 14) : accueil les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h. Le mercredi, de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous. À Saint-Savinien (05 46 90 20 03) : accueil les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h. Le mercredi, de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous.**

En raison d'une formation des agents France services, les antennes France Services de Tonnay-Boutonne et Saint-Savinien seront exceptionnellement fermées certains jours d'octobre et novembre. Se renseigner en mairie de ces communes pour les jours et horaires.

TONNAY-BOUTONNE

CinéRex
- **Jeudi 22 octobre :** *Heart of the beast* à 18h.
- **Vendredi 23 octobre :** *Digger* à 20h30.
- **Samedi 24 octobre :** *Heart of the beast* à 20h30.
- **Lundi 26 octobre :** *Justin le Juste* à 18h.
- **Mardi 27 octobre :** *Digger* à 18h.
- **Mercredi 28 octobre :** *Verity* à 20h30.

Local Jeunes
Accessible à partir de la classe de 6e. Au programme : ateliers périscolaires pour faire ses premiers pas au local jeunes et faciliter l'intégration à l'entrée en 5e. Possibilité, sur réservation, de récupérer les jeunes à la sortie du collège. Le Local jeunes sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint et des activités y seront proposées.

SAINT-SAVINIEN

Le Florida
- **Mercredi 21 octobre :** *Le Corset* à 17h, *Carmen, l'oiseau rebelle* à 20h30.
- **Jeudi 22 octobre :** *Garance* à 20h30.
- **Vendredi 23 octobre :** *Carmen, l'oiseau rebelle* à 20h30 (avant-première).
- **Samedi 24 octobre :** *Le Corset* à 20h30, *Garance* à 20h30.
- **Dimanche 25 octobre :** *Les hommes préfèrent les blondes* à 17h (VOSTF).
- **Lundi 26 octobre :** *Raison et sentiments* à 20h30 (VOSTF).

TAILLEBOURG

Travaux
Depuis le lundi 5 octobre et pour une durée prévisionnelle de deux mois, EAU 17 effectue des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable. Quelques perturbations sont à prévoir. Les secteurs concernés sont La Caussonière et Les Rousseaux, rue de la Brossardière, rue du logis. EAU 17 communiquera en temps voulu pour l'avancement des travaux et du planning.

LES NOUILLERS

Repas Paella
Organisé par l'ACCA **samedi 7 novembre** à partir de 19h à la salle des fêtes. Tombola, animation. Menu : potage, paella, fromage, dessert, café. Apporter vos couverts plus potage. Tarifs : 25 € et 15 € moins de 12 ans. Réservations avant le 4 novembre au 06 86 28 66 40 ou 06 80 03 82 22.

TAILLANT

Survol d'hélicoptère
Jusqu'au 6 novembre, Enedis effectue des survols d'hélicoptère préventifs à basse altitude pour vérifier l'était de son réseau électrique. Si un élevage d'animaux est sensible, s'adresser à vlae@airtouraine.fr pour avoir de plus amples détails sur les opérations.

TORXÉ

Débardage
Des travaux de débardage ont lieu **jusqu'au vendredi 30 octobre** sur la Boutonne entre Bernouët et le pont de Torxé. Il est demandé de respecter la signalisation temporaire en place et les engins de chantier présents. Pour toute demande de renseignement, l'agence fluviale est joignable au 05 46 87 88 60.

SAINT-SAVINIEN

La trompette, le souffle de sa vie

Pour Tom Thépaut, passion rime avec vocation. Le jeune prodige des Vals de Saintonge espère plus tard briller professionnellement pour faire entendre ses notes au plus grand nombre.

Certains se racontent avec des mots. Tom Thépaut, lui, préfère le faire avec des notes. Ce jeune passionné de 16 ans vit et respire, ou plutôt souffle trompette. « *Je ne me souviens plus vraiment comment j'ai commencé* », sourit celui qui porte son instrument brodé au cœur. Ses parents jouent alors les chefs d'orchestre de sa mémoire. À seulement 5 ans, le Savinois s'oriente déjà vers son premier cuivre selon leurs dires. Le futur musicien noue d'ores et déjà un lien très important avec sa professeure Nadège Gauvin et décide de la suivre en choisissant d'apprendre à jouer de la trompette.

Aujourd'hui, elle est bien plus qu'un simple instrument pour lui. À la manière d'un peintre, elle est son pinceau, l'extension de sa pensée. Il sort de sa mallette noire une trompette dorée en si bémol. « *Celle-ci ne sonne pas comme le piano. Elle sonne plus bas* », précise-t-il avant de jouer. « *La trompette, c'est juste un amplificateur. Je peux déjà tout faire avec mes lèvres.* » Une grande inspiration, un léger pincement des lèvres et son histoire musicale peut commencer.



Tom Thépaut accompagné de son double en muselets de bouteilles de champagne « et sa trompette grandeur nature ». © C.D.L.

Un mouvement en allegro

Les partitions de sa vie défilent ensuite plus rapidement les unes que les autres. Tom s'entraîne sans jamais s'arrêter et participe à plusieurs concours. « *Je le fais pour le plaisir et pour obtenir des retours de grands professionnels.* » Il brillera cinq fois à Lormont lors de ses concours nationaux : il remportera le prix coup de cœur en 2018, puis les plus hautes récompenses en 2020 et 2022. Les deux années suivantes, le Savinois sera auréolé d'une médaille de bronze et d'une médaille d'argent. L'année 2024 sera également marquée par sa participation au concours européen d'Alençon, où il termine septième.

« *C'est un peu comme une compétition sportive*, s'amuse le jeune prodige. *On reçoit des morceaux quelques mois en amont et on s'entraîne. Moi, je travaillais beaucoup avec Nadège.* » Muni de ses différentes embouchures et de son huile à pistons, le trompettiste est ensuite prêt à affronter les autres musiciens lors des éliminatoires, puis des finales en cas de victoire. Outre ces périodes de défi, Tom se découvre et grandit en suivant une formation à Tours. Son bac S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) lui permet d'alterner les cours entre le lycée et le conservatoire.

Un souvenir mélodieux

Ses mains parlent pour lui. Elles miment les gestes de celui qui aspire à une carrière de professionnel. Tom est comme happé par son amour pour la trompette. Les notes et les sonorités résonnent en lui. « *J'ai déjà joué avec Ibrahim Maalouf* », se remémore-t-il. Nadège Gauvin, alors professeure au collège Beauregard à Burie, l'invite à un concert dans le cadre des Orchestres à l'école. C'est ainsi qu'il monte sur scène aux côtés de cet artiste franco-libanais mondialement reconnu. « *On a répété avec les collégiens et lui, et il m'a remarqué.* » Le trompettiste est impressionné par son jeu et lui demande son âge. « *J'ai répondu 9 ans au lieu de 10 dans la panique* », rigole-t-il.

L'heure de monter sur scène arrive. Tom ne se lasse pas de regarder cette vidéo précieusement filmée par ses parents tout en fredonnant un air de musique. « *Je suis là : le plus petit.* » Il sourit comme s'il y était encore. « *Pendant les répétitions, Ibrahim m'avait demandé si je pouvais jouer un petit thème tout seul. Je ne m'y attendais pas vraiment, mais il m'a ensuite invité à le faire sur scène !* » Premier grand concert à la Sirène, à La Rochelle, la classe ! C'est certainement grâce à cette expérience que le jeune trompettiste a interprété avec autant d'aisance son solo dans le concert de l'orchestre symphonique des Vals de Saintonge. Gardez l'oreille attentive, ce jeune prodige ira loin !

Charlotte Di Lelio

- **Tom Thépaut est à découvrir dimanche 29 novembre à 15h à La Distillerie de Pons aux côtés de l'orchestre Symphonia.**

VIDANGES SNATI
ST-JEAN D'ANGÉLY 05 46 32 46 34
TARIFS COMPÉTITIFS TVA 10 %
INTERVENTION RAPIDE Semaine complète
VIDANGE ET NETTOYAGE TOUTES FOSSES
• DÉBOUCHAGE EN HAUTE PRESSION DES CANALISATIONS
• NETTOYAGE DES CUVES À FIOUL (entreprise agréée)

S.A.R.L. AMBULANCE ANGÉLY ASSISTANCE
AMBULANCE - VSL - TAXI
C. MARCHAND
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
✆ 05 46 32 57 51

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'ANGÉRIEN LIBRE

SAINT-SAVINIEN

Au cinéma Le Florida, les films prennent une autre voix

Après Cinévals à Saint-Jean-d'Angély, c'est au tour du Florida de s'équiper du système d'audiodescription Auracast. Découverte de son fonctionnement.

Grand écran, fauteuil rouge et popcorn : la sortie cinéma ravit toujours toute la famille. « *Mais il faut penser que c'est un cap à franchir que d'y aller quand on ne voit plus, qu'on entend moins ou plus du tout* », insiste Nicolas Dhaud. Alors pour permettre au plus grand nombre d'aller découvrir de nouveaux films, le directeur du Florida a choisi d'équiper sa salle d'Auracast. Dernier système d'audiodescription du marché, il offre la possibilité « *de voir le film à travers les yeux de la voix* ».



Cette technologie est disponible dès à présent au Florida. © C.D.L.

Une station radio numérique

L'une des difficultés majeures pour rendre le cinéma accessible à tous est de choisir les meilleurs médias possibles. Nicolas Dhaud voulait un système d'audiodescription simple d'utilisation. « *Certains fonctionnent uniquement avec le téléphone. Pour les personnes aveugles, c'est compliqué et la population est vieillissante. Il faut s'adapter.* » Auracast s'est imposé comme une évidence. Grâce à un investissement d'environ 5 000 €, Le Florida s'est muni de deux bornes en cabine, de quelques boîtiers et de casques. Grâce à ce matériel, les usagers peuvent bénéficier à la fois de l'audiodescription et du son renforcé.

Le système Auracast fonctionne à la manière d'une station radio numérique. Les usagers doivent connecter les boîtiers fournis gratuitement par le cinéma, ou leurs appareils auditifs (si le modèle est compatible avec cette technologie), à une fréquence déterminée pour le dispositif. Et il ne reste plus qu'à s'installer confortablement pour les heures à venir !

Charlotte Di Lelio

- **Séance ouverte à tous en audiodescription vendredi 23 octobre à 17h avec l'avant-première de *Carmen, l'oiseau rebelle*.**

CORRESPONDANT
Alain GRANGERET - 06 18 65 79 20

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

FOOTBALL

Les Sang et Or renversent Jonzac et montent sur le podium



Une victoire aux forceps ! © SCA

Le SCA s'est imposé 4-2 samedi 17 octobre, lors de la quatrième journée de Régional 3, au terme d'une rencontre à rebondissements qui témoigne de la solidarité et de la force mentale des Sang et Or. Menés 3-2 à quinze minutes du coup de sifflet final, les Angériens ont trouvé les ressources pour inverser la tendance. Jonathan Declerq, auteur d'un magnifique triplé, et Franck Billard, également buteur, ont été les artisans de ce retournement de situation.
Cette victoire permet aux Sang et Or de rebondir après leur élimination en Coupe d'Aquitaine face à Valdivienne, la semaine précédente. Une réaction collective qui devrait redonner de la confiance au groupe pour la suite du championnat. Avec trois succès en quatre journées, les Angériens occupent désormais la troisième place du classement, à trois points du leader Bassens. Avec seize buts inscrits, ils possèdent également la meilleure attaque de leur poule. Une efficacité offensive prometteuse, même si les huit buts encaissés depuis le début de la saison montrent que l'équipe dispose encore d'une marge de progression sur le plan défensif.
Un nouveau rendez-vous important les attend samedi 24 octobre, à 19 heures, avec la réception de La Tour-Mareuil-Verteillac, cinquième à égalité de points. Une confrontation directe entre deux formations du haut de tableau, avec l'occasion pour les Sang et Or de confirmer leur belle dynamique et de conforter leur place sur le podium.

RUGBY

Le RACA veut renouer avec la victoire face aux Rhétais

Après une courte défaite sur la pelouse de Bouscat, le Rugby Athletic Club Angérien (RACA) retrouve son public, dimanche 25 octobre, avec la réception du Sporting Club Rhétais. Un duel entre deux équipes à égalité au classement.



En ce début de saison, les Rhétais affichent une victoire pour trois défaites. © Enath - Photographie

Le Raca compte bien profiter de son retour à domicile pour renouer avec la victoire. Dimanche 25 octobre, à 15h30, les Bleu-et-Blanc accueilleront le Sporting Club Rhétais au stade municipal de Saint-Jean-d'Angély, à l'occasion de la cinquième journée de Régionale 1.
Les hommes d'Olivier Bourdin restent sur une courte défaite (30-26) concédée dimanche dernier sur la pelouse de l'US Bouscataise, l'un des deux leaders de la poule. Un revers frustrant, au terme d'une rencontre disputée, mais qui a tout de même permis aux Angériens de ramener le bonus défensif. Avec cinq points en quatre rencontres, le Raca occupe actuellement la septième place du classement, à égalité avec son prochain adversaire. Les Rhétais affichent également une victoire pour trois défaites et restent sur un revers à domicile face au RC Cestadais (11-14).
Cette confrontation entre deux formations au parcours similaire s'annonce donc importante pour la suite du championnat. Devant leurs supporters, les protégés d'Olivier Bourdin auront à cœur de relever la tête et de décrocher leur deuxième succès de la saison. Une victoire permettrait aux Bleu-et-Blanc de prendre leurs distances avec un concurrent direct et de retrouver un peu d'élan avant la suite de la compétition.
Le calendrier ne laissera ensuite guère de répit aux hommes d'Olivier Bourdin, qui enchaîneront trois rencontres en novembre. Les Angériens recevront d'abord le Rugby Club de La Pimpine, le dimanche 8 novembre, avant un déplacement délicat à Royan, le 15 novembre. Ils retrouveront ensuite leur pelouse le 22 novembre, face au RC Nieuil-l'Espoir. Un bloc de trois matchs qui s'annonce important pour la suite de leur saison.

- **RACA – Sporting Club Rhétais, dimanche 25 octobre, à 15 h 30, au stade municipal de Saint-Jean-d'Angély. Match des équipes réserves à 13 h 45.**

TAÏSO

Au Judo club, le taïso se pratique aussi en rose



La professeure Angélique Michaud aux côtés de plusieurs participantes. © Judo club

Le judo club de Saint-Jean-d'Angély - Tonnay-Boutonne participe lui aussi à la campagne d'Octobre rose, mais à sa manière ! Plusieurs sportives du club se sont réunies à Rochefort, dimanche 18 octobre, pour une matinée taïso rose. Au total, une soixantaine de participants étaient présents pour partager un moment convivial dans la sueur en s'initiant à la self-défense. Cette demi-journée a également permis de récolter de nombreux dons qui seront ensuite reversés à la Ligue contre le cancer.
En plus de soutenir la lutte contre le cancer, ces quelques heures ont permis de mettre en lumière une discipline encore peu connue : le taïso. Ce sport, dépendant de la FFJDA (Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées), pourrait se traduire par « préparation du corps » en japonais. Il s'agit d'une méthode moderne de gymnastique d'entretien et de renforcement musculaire dérivée des exercices traditionnels de préparation au judo. Le judo club angérien en propose.

- **Plus d'informations sur les cours de taïso sur judoclubangerien.clubeo.com ou au 06 79 29 15 83.**

COURSE À PIED

Importante délégation angérienne à Niort pour la Coulée verte

21 athlètes de l'ACA ont participé, dimanche 18 octobre, à la Coulée verte de Niort, une épreuve labellisée qui proposait notamment un semi-marathon et un 5 km.



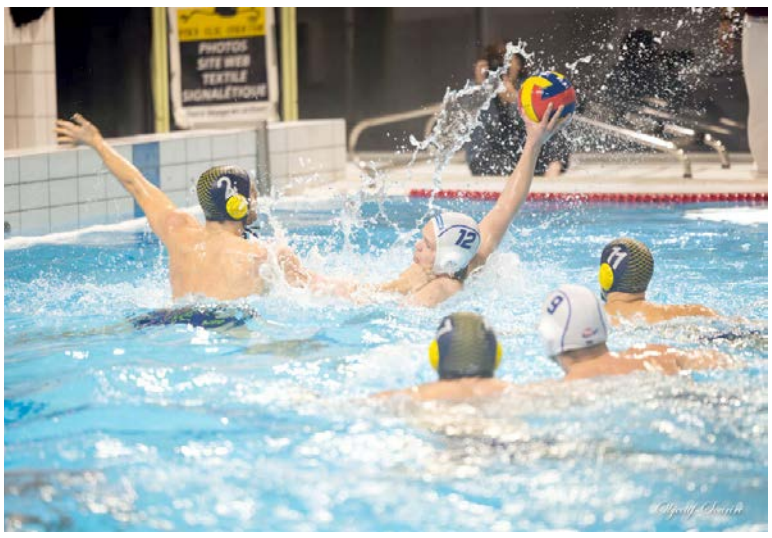
21 athlètes de l'Athletic club angérien ont participé à la Coulée verte. © ACA

Les Angériens ont signé plusieurs performances notables, avec un record personnel pour Robin Yonnet sur 5 km et une belle prestation de Valentin Bouchard en handisport. Sur le semi-marathon, disputé par 3 514 coureurs, Guillaume Yonnet réalise la meilleure performance de l'ACA en se classant 124e en 1 h 22 min 21 s, à la 21e place en master 1. Nathan Geoffroy termine 174e en 1 h 24 min 29 s et se classe cinquième espoir. Mickaël Martin prend la 189e place en 1 h 24 min 54 s, tandis que Nicolas Pignoux se classe 241e en 1 h 27 min 16 s.
Valentin Bouchard, nouveau licencié de l'ACA et athlète malvoyant, termine cinquième en handisport et premier de sa catégorie master 0 en 1 h 38 min 27 s. Il était accompagné par Estelle Moutarde, 678e au classement général, 42e féminine et septième en master 2, ainsi que par Frédéric Chauvet, 681e en 1 h 38 min 28 s. Mathilde Binson se classe 816e en 1 h 40 min 50 s, devant Julien Pougnard, 860e en 1 h 41 min 06 s. Florian Gachet termine 1 310e en 1 h 45 min 58 s, Maxime Mège 1 993e en 1 h 54 min 58 s et Andrew Shardlow 2 373e en 2 h 00 min 58 s. Ingrid Jauneau franchit la ligne en 2 h 07 min 08 s, à la 2 695e place, suivie de Carine Genauzeau en 2 h 12 min 05 s (2 938e). À peine remis d'une blessure, Pascal Verdon boucle quant à lui l'épreuve en 2 h 12 min 37 s, à la 2 940e place.
Sur le 5 km, qui comptait 2 362 classés, Robin Yonnet signe un record personnel en 16 min 54 s. Il termine 38e au classement général et cinquième junior. Clément Henocque prend la 64e place en 17 min 27 s et monte sur la troisième marche du classement cadets. Laëtitia Drochon termine en 28 min 48 s, à la 975e place, tandis qu'Aurélie Gaufichon franchit la ligne en 29 min 31 s, au 1 150e rang. Charly Perochon se classe 1 148e en 30 min 07 s et Richard Lee 1 154e en 30 min 17 s.
Pour rappel, le Trail des deux tours aura lieu à Saint-Jean-d'Angély samedi 24 octobre avec trois courses au programme : 13 et 25 kilomètres à 15 h 45 et 15 h 15 suivi d'un 11 km en nocturne à 19h.

T.C.

WATER-POLO

Carton plein pour les équipes du Nautic Club Angérien



Le derby contre La Rochelle sera capital pour la suite de la saison. © Archives - NCA

Le Nautic Club Angérien avait le sourire samedi 17 octobre au soir. Pour cette journée entièrement consacrée au water-polo à Atlantys, les différentes formations du club ont fait honneur à leurs couleurs, avec trois belles victoires à la clé. Après une matinée marquée par les rencontres des U16 filles et garçons face à Bordeaux et La Rochelle, les jeunes Angériens ont ouvert le bal des victoires en fin d'après-midi. Engagés dans le championnat de France Excellence, les U16 garçons ont dominé Bordeaux sur le score de 10 à 4, confirmant leurs belles dispositions.

À 19h, place à l'équipe fanion masculine, engagée en Nationale 2, pour son premier match à domicile de la saison. Face à Limoges, les Angériens ont dû batailler dans une rencontre disputée et serrée. Portés par un public venu nombreux les encourager, ils ont finalement pris le meilleur sur leurs adversaires (16-13), lançant de belle manière leur saison à Atlantys.

La soirée s'est achevée sur une démonstration des Vieux Slips, l'équipe masculine de Nationale 3. Opposés aux Bisons Mellois, les Angériens n'ont laissé aucune chance à leurs visiteurs, s'imposant largement 20 à 3. « *Je suis très fière de toutes nos équipes qui ont fait honneur à notre club, nos supporters et nos partenaires ! C'était une très belle journée de water-polo et je tiens à remercier nos coachs, nos joueurs et joueuses ainsi que notre public toujours présent et nos partenaires publics comme privés !* », a salué Patricia Michaud, présidente du NCA.

Les Angériens tenteront de poursuivre sur leur lancée samedi 31 octobre, à 20 h 30, avec un déplacement dans le bassin de Pays d'Aix Natation, actuel deuxième du classement.

CLUBS SPORTIFS
Communiquez
dans nos pages
sur la vie de vos clubs, vos initiatives, vos sportifs...



Envoyez vos infos à : redaction@langerienlibre.fr
ou contactez la rédaction au 05 46 32 59 73
l'Angérien libre

TIR À L'ARC

Les archers d'Aulnay lancent leur saison sur les podiums

Les archers du Foyer rural ont réussi leur rentrée sportive. Engagés dans trois compétitions à Ardin, Cognac et La Tremblade, les 16 et 18 octobre, ils ont décroché plusieurs podiums, battu des records personnels et obtenu une qualification pour les championnats de France 2027.



Anthony Hillairet, Alice Perron et Hubert Louineau ont tous trois décroché un podium à Cognac. © Les Archers du Donjon

La saison démarre sous les meilleurs auspices pour la section tir à l'arc du Foyer rural d'Aulnay. Vendredi 16 octobre, Daniel Lacroix a ouvert le bal à Ardin, dans les Deux-Sèvres, à l'occasion de l'une des premières compétitions de tir Beursault comptant pour la saison 2027. Avec 38 honneurs sur 40 possibles, il a obtenu le badge fédéral « 3 Marmots » et surtout sa qualification directe pour les championnats de France 2027, qui se dérouleront à Méry-sur-Oise (Val-d'Oise), en catégorie senior 3 arc classique.

Deux jours plus tard, dimanche 18 octobre, les archers aulnaysiens ont poursuivi sur leur lancée lors des premières compétitions en salle à 18 mètres, organisées à Cognac et à La Tremblade. À Cognac, où 65 archers étaient réunis, Alice Perron a signé un retour remarqué à la compétition après plus de vingt ans d'interruption. Elle s'est imposée en catégorie senior 2 dames arc classique, établissant au passage un nouveau record personnel et décrochant le badge fédéral « Salle noire ». Anthony Hillairet a pris la deuxième place en senior 2 arc à poulies, avec le badge « Salle rouge », tandis qu'Hubert Louineau a terminé troisième en senior 3 arc à poulies, améliorant également son record personnel.

À La Tremblade, où plus de 80 archers étaient engagés, Christopher Lécullier s'est distingué en décrochant la deuxième place en senior 1 arc classique. Il a lui aussi battu son record personnel et obtenu le badge fédéral « Salle bleu ». Dans la catégorie senior 3 arc classique, particulièrement disputée puisqu'elle représentait 30 % des participants, Éric Bernard s'est classé cinquième, avec un nouveau record personnel et le badge « Salle blanc ». Guy El Haïk a, pour sa part, terminé à la 19e place.

Avec une qualification nationale, plusieurs podiums et de nombreux records personnels, les archers d'Aulnay affichent déjà de belles ambitions pour cette nouvelle saison sportive.

FOOTBALL

Coupe de France : Cozes, Périgny et Rochefort voyagent pour le 6e tour

Les trois dernières équipes du département sont en lice samedi 24 et dimanche 25 octobre.



Périgny se rendra à Brive ce samedi 24 octobre. © FC Périgny

Elles ne sont plus que trois. Les équipes de Cozes (R2), Périgny (R1) et Rochefort (R2) sont les dernières représentantes du département en Coupe de France dont le 6e tour se déroule samedi 24 et dimanche 25 octobre. Au regard des confrontations, tout porte à croire qu'une ou plusieurs qualifications sont possibles pour le 7e tour de la compétition.

Débutons par le meilleur club, le FC Périgny, arrivé au stade des 32es de finale la saison dernière. Ce samedi, les hommes de Damien Leclère se déplacent sur la pelouse de l'ESA Brive, autre formation de R1. Une telle affiche rappelle évidemment aux Pérignaciens le premier match de la saison de R1. Le 29 août, le FCP s'était imposé 1 à 0 en Corrèze grâce à un but inscrit juste après la pause.

Le club est-il capable de refaire le coup dans un tout autre contexte ? Peut-être bien ! Les Corréziens ne sont pas au beau fixe en R1 après 5 journées avec 1 nul et 4 défaites. Ce qui leur vaut une avant-dernière place quand Périgny est 5e, à égalité avec le 3e. Offensivement, c'est le grand écart entre les deux formations : Brive n'a marqué qu'un but, huit du côté de Périgny.

Rochefort sera en déplacement dans le vignoble de Saint-Émilion pour y affronter une R2 girondine (6e sur 12 dans sa poule). Si les Rochefortais sortent d'un match nul face à l'Étoile Maritime après avoir mené 3 à 0 (4 à 4), les Girondins ont battu sur leur pelouse le leader Sarlat (3 à 1). La rencontre s'annonce serrée. Enfin, l'AS Cozes affrontera le RC Chambéry (R2), club du quartier de Villenave-d'Ornon en Gironde qui s'est qualifié pour la première fois de son histoire pour un 6e tour.

Arnaud Bébien (Correspondant)

Cinévals

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE.
- **Jeudi 22 octobre :** *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 13h50. *Arrietty, le petit monde des chapardeurs* à 14h. *Le corset* à 14h. *Mochy* à 15h50. *Verity* à 16h. *Le monde à l'envers* à 16h. *Notre salut* à 17h10. *Karma* à 17h50 et 20h30. *Un bon petit soldat* à 18h30. *Les misérables* à 20h20.
- **Vendredi 23 octobre :** *Karma* à 14h. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 14h. *Mochy* à 14h et 18h. *Patouille et Momo, les contes de la forêt* à 16h. *Le corset* à 16h. *Les misérables* à 17h et 20h. *Digger* à 17h30 (VO). *Hunger games, la révolte partie 2* à 20h30. *Verity* à 21h.
- **Samedi 24 octobre :** *Les misérables* à 13h50 et 17h. *La jeune fille sans mains* à 14h. *Karma* à 14h et 20h30. *Le monde à l'envers* à 16h. *Mochy* à 17h10 et 19h10. *Le corset* à 17h20 et 21h. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 19h. *Verity* à 21h.
- **Dimanche 25 octobre :** *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 14h. *Le corset* à 14h et 18h10. *Mochy* à 14h et 18h40. *Le mystère de Lucy Lost* à 16h. *Karma* à 16h et 21h. *Gruffalo, de père en fils* à 16h10. *Les misérables* à 17h30 et 20h30. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 20h20.
- **Lundi 26 octobre :** *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 14h. *Mochy* à 14h et 16h. *Le corset* à 14h et 16h. *Le monde à l'envers* à 16h. *Les misérables* à 17h10. *Verity* à 18h. *Karma* à 18h. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 20h30. *Notre salut* à 20h40. *Digger* à 20h50 (VO).
- **Mardi 27 octobre :** *Mochy* à 14h. *Les misérables* à 14h et 17h30. *Karma* à 14h et 21h. *Le monde à l'envers* à 16h. *Notre salut* à 16h40. *Digger* à 17h20. *Mylène Farmer, Égrégore* à 20h. *Verity* à 20h.

Jusqu'au 25 octobre

Saint-Savinien

EXPOSITION. L'association Pablo Dugaz organise une exposition de calligraphies découpées à la salle Guy de Lâage Belvédère.

Jusqu'au 31 octobre

Saint-Savinien

ATELIER CÉRAMIQUE. Dans le cadre d'octobre rose et pendant tout le mois d'octobre, venez participer à un atelier céramique sur le thème du sein « Tétons Contents » proposé par Lucie Costes, artiste plasticienne. Cet atelier fête déjà sa 3e édition. L'événement a lieu dans l'atelier de Lucie Costes au 8, rue du centre. Sur inscription. 26 € dont 30 % reversés à la Ligue contre le cancer.

Jusqu'au 11 novembre

Dampierre-sur-Boutonne

EXPOSITION. ***Sous les toits du château, là où la lumière traverse l'histoire*** (peinture), par Chantal Bordesoulles, du mardi au dimanche de 14h à 18h30 au château. Renseignement au 05 46 33 24 74 ou sur contact@chateaudampierre.fr

Vendredi 23 octobre

Essouvert

LOTO. Organisé par l'école de foot de l'entente Football Club Essouvert Loulay, FC de la Soie et FC Garnaudien Argenteuillais à la salle des fêtes de l'Alliance à 21h. Ouverture des portes dès 19h30. Le carton 2 €, 6 cartons 10 €, 10 cartons 15 €. Info et réservation au 07 77 93 89 10.

Saint-Jean-d'Angély

THÉÂTRE. Le tréteau savinois présente *Comédies tragiques* adapté du texte de Catherine Anne, à 20h30 à la salle Aliénor d'Aquitaine. Représentation au chapeau.

Marsais

LOTO. Organisé par Jordanoff Auto Sport à 20h30 au complexe du Chat d'Eau. Animé par Bil', 2 € le carton, formule à 15 €, ouverture à 19h. Réservation au 06 33 02 91 00.

Les 24 & 25 octobre

Saintes

WOMEN'S DAY. 3e édition, samedi 24 octobre de 10h à 20h et dimanche 25 octobre de 10h à 18h à la salle du Camélia. Bien-être, créations artisanales, beauté, pole dance… Entrée gratuite.

Samedi 24 octobre

Essouvert

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le club des Aînés ruraux « Joies et loisirs » de Saint-Denis-du-Pin à partir de 14h15 (ouverture des portes à 13h), à la salle d'Essouvert. Un lot pour tous les participants, inscription 10 €. Tombola : 2 € les 5 billets. Buvette, merveilles et crêpes sur place. Possibilité de réserver (HR) : 06 99 05 79 56 ou 05 46 32 16 13.

Écoyeux

LOTO. Organisé par l'association aquariophile, salle Vieux château. Ouverture des portes à 19h, début du jeu à 21h. Bons d'achat de 200 €, 150 €, 100 €, 50 € ; panier garni, lot de viandes. Partie spéciale 400 €. Tarifs : 5 € le carton et 10 € les trois ; Bingo 2 €. Buvette et restauration sur place. Paiement accepté par carte, espèce ou chèque. Sans réservation.

Saint-Jean-d'Angély

SPECTACLE. La Cie Coyote Minute en partenariat avec le Cirque du Gamin présentent *Les aventures de Pinocchio* (théâtre - marionnettes) à 20h à La Gamelle (6 rue Pasteur). Adulte 8 €, -15 ans 5 €.

LOTO. Organisé par l'Amicale Boule Angérienne, à 20h salle Aliénor-d'Aquitaine. Animé par Christophe. 2 500 € de cartes cadeaux ainsi que de nombreux autres lots. Cartons à partir de 2 €, avec plusieurs formules, parties spéciales, parties surprises, bingo et tombola. Ouverture des portes à 18h. Buvette et petite restauration sur place. Réservation obligatoire par SMS, en indiquant nom et nombre de personnes, au 06 50 71 42 96.

PÉTANQUE. Dans le cadre d'Octobre rose, concours de pétanque en triplette 4 parties, proposé par l'Amicale boule angérienne, jet du but à 17h au boulodrome couvert Laroche (faubourg Saint Eutrope). Inscription 21 € par équipe au 06 07 65 43 78.

TRAIL. Trail des Tours organisé par l'Athletic Club Angérien. Départs de Mazéray. 25 km : départ à 15h15, 22 € ; 13 km : départ à 15h45, 14 € ; randonnée nocturne de 11 km : départ à 19h30, 13 €. Courses enfants de 1 km et 2 km l'après-midi, gratuites.

Port-d'Envaux

MURDER PARTY. *Crime à Panloy : le trophée de Gaston* (enquête, goûter et atelier créatif) les 24, 25, 30, 31 octobre et 1er novembre de 14h à 16h au château de Panloy. Adulte 12 €, -12 ans 8 €, -4 ans gratuit. Réservation obligatoire sur panloy.com

Landes

SOIRÉE ANNÉES 80 À 2000. Organisée par le FC La Soie à la salle des fêtes à partir de 19h30. Repas prévu, penser à apporter ses couverts. Au menu : sangria, buffet d'entrées, rôti de porc froid / gratin dauphinois, fromages, dessert, café et vin compris. Tarifs : 20 €. Inscription avant le 17 octobre au 06 19 28 16 13.

Brie-sous-Matha

SOIRÉE HALLOWEEN. Organisée par l'Amicale des donneurs de sang de Matha à la salle des fêtes à partir de 19h30. Animations, jeux et concours de déguisement de prévus en plus d'un repas. Au menu : apéritif, soupe, tartiflette, dessert et vin compris. Apporter ses couverts. Tarifs : 22 € par adulte, 12 € par enfant et gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation au 05 46 25 02 94.

Matha

MARCHE SOLIDAIRE. Organisée par la municipalité de Matha dans le cadre d'Octobre rose au départ de la mairie. Deux parcours proposés : 5 ou 10 km, participation demandée de 5 ou 10 € en fonction de la marche choisie. Bénéfices reversés à l'association La courte échelle de Cognac. Café offert au départ et pot de l'amitié à l'arrivée à la salle des fêtes.

Taillebourg

THÉÂTRE. Le tréteau savinois présente *Comédies tragiques* adapté du texte de Catherine Anne, à 20h30 à la salle des fêtes. Représentation au chapeau.

Saint-Savinien

DANCING RÉTRO. Organisé par Chauffe Gambettes à la salle des fêtes, samedi 24 octobre à 20h sur le thème années 80 animé par Seb En Chanteur, entrée 13 € avec une boisson (planche apéro pour 2 personnes 20 € sur réservation) et dimanche 25 octobre sur le thème guinguette à 14h, entrée 13 € avec un goûter. Réservation au 06 23 81 47 44.

Les Gonds

BRADERIE. Zone de gratuité (vêtements et chaussures, femmes, hommes et enfants) organisée par le CCAS samedi 24 octobre de 9h à 15h à la salle des fêtes. Les dépôts des dons se feront jeudi 22 octobre de 18h à 20h et vendredi 23 octobre de 10h à 19h.

Saint-Porchaire

JOUONS ENSEMBLE. De 9h à 23h à la salle des fêtes et au centre Paul Chénereau : jeux pour tous les âges, animations et ateliers. Randonnées santé quiz à 9h, jeux de société dès 14h, tournoi d'échecs / blitz à 4 à 20h. Au profit de la ligue contre le cancer. Renseignement sur contact@coeurdesaintonge.fr ou au 05 46 95 35 83.

Dimanche 25 octobre

Matha

LOTO. Organisé par l'Interclubs du secteur de Matha à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 13h, début des jeux à 14h. 42 quines : panières d'huîtres, corbeilles fruits et légumes, lots de viande, bons d'achat, jambons, lot surprise. 2 € le carton, tombola 1,50 € la case. Buffet et buvette. Renseignements au 05 46 58 55 00.



- Causons patois -

Avant les T'mobiles

Avant co l'éye tous thiellés z'otos peur se dépiacer, thiellés qu'aviant des voéaghes conséquents à feire preniant le train, et peur la ville o y avé des voétures à ch'vaux, des fiaques. Jh'avions otout à Saintes le p'tit tram écounomique des Chérentes qui traveursé la ville de bout en bout. Au matin, in p'tit avant six heures, y peurné les ouveuriers des chemins de far dépeux Bellevue peur les amener à la grande gare avant que soune zeu sirène ; le tantout y les ramené peur déjhuner, les reconduisé emprès au travail, et au soer peur reveni chez eux.

Mé y l'aviant à des foés queuques p'tits enneus. Jh'avions en ville in noumé Baron que tous les Saintais queuneussiant beun, in gars qui craché pas su la bouteille, y l'été putout boét sans soét. Quant y l'été en les veugnes dau seigneur, y vené su le Course et là, en face dau théâte, s'acourpissé au mitant des rails et se metté à ghigoter ine aspèce de danse russe. Coum y l'été putout chétit, y fasé ses singheries au moument où que le tram arrivé et où le mécanicien fasé prenre soun élan à sa machine peur pouvoer monter le Course.

Le paur houme été obyghé d'arrêter son tram peur pas l'écrabouiller, mé quant y v'lé reparti peur remonter le Course son élan été copé, et la machine v'lé reun savoer, a buffé, pétouné, allé d'avant darrière. Voyiant thieu, les ouveuriers descendiant dau tram en disant : avant que tu sèye reparti, jh'avons le temps de fini le ch'min de nout pied. Les ghens qu'étiant là rigoliant pendant que thieu paur houme se lamenté, et y l'huchiant : Montera, montera pas ! Mon Yeu, coum ol'é loin tout thieu.

- **À propos de l'auteur : Germaine Morand (épouse Élie), née à Saintes en 1887. Elle se châfre la vèye Élie, et devient une des patoisantes les plus renommées de son temps, pour la verve tranquille de ses contes. Lauréate de l'Académie de Saintonge en 1972.**

Mots et coutumes du Pays offerts par La Maison de Jeannette et la Société d'ethnologie et de folklore du Centre-Ouest.

St-Hilaire-de-Villefranche

THÉ DANSANT. Organisé par le comité danse et loisirs à la salle polyvalente de 14h30 à 19h30. Animé par l'orchestre corrézien Nicole Berges, avec la participation de l'accordéoniste Jean-Claude Labouchet. Ouverture des portes à 14h. Tarif : 12 € avec pâtisserie à l'entracte. Réservation au 05 46 95 38 73 ou 05 46 95 09 59.

Saint-Crépin

MARCHÉ. Producteurs et commerçants locaux de 8h30 à 13h sous la halle, proposé par le foyer rural.

Mercredi 28 octobre

Mazeray

APRÈS-MIDI JEUX. Organisé par la médiathèque municipale, de 15h à 18h. Plus de 50 jeux seront proposés aux participants, mêlant ambiance, coopération, mémoire, adresse, imagination et hasard. Gratuit et ouvert à tous, sans limite d'âge, ce rendez-vous sera également l'occasion de partager un moment convivial autour d'un goûter offert. Renseignements au 05 46 26 40 71.

Crazannes

SORTIE NATURE. Organisée par l'association La biodiversité Perennis : *À la rencontre des amphibiens*, au 14 rue des Perrières. La sortie durera 2 heures, de 20h à 22h. Réservation obligatoire au 05 16 75 90 84.

Vergné

JEUX EN FAMILLE. Organisés par le Musée de l'école publique à 14h30 et à 16h30. Tout public. Jeu *Trouve la bonne carte* : le but est de trouver, dans un jeu des 7 familles, une carte par famille représentant un objet du Musée. Ces objets sont cachés dans l'exposition *Les buvards racontent notre histoire*. Une évocation de l'école d'autrefois suivra le jeu. Tarifs : 4 €, 2 € enfant.

Du 29 au 31 octobre

St-Bris-des-Bois

HALLOWEEN. Rendez-vous à l'abbaye de Fontdouce : sur un ancien plateau de cinéma abandonné depuis des décennies, la ligne entre fiction et réalité est parfois bien fine… À partir de 18h30 (toutes les 15 minutes), jusqu'à 21h. Matériel conseillé : une lampe par groupe, tenue adaptée (bottes, affaires qui ne craignent pas les taches…). Réservation à contact@fontdouce.com ou au 05 46 74 77 08.

Vendredi 30 octobre

Prignac

TOURNOI DE BABY-FOOT. Organisé par les Leviathans Saintonge à 19h au 60 rue de l'église. Plusieurs lots à gagner. Venir déguisé est apprécié. 10 euros par équipe. Inscription et info : 06 78 43 36 65 ou Facebook Leviathans Saintonge.

Les 31 oct. et 1er nov.

Saint-Loup

VIDE-MAISON. Organisé de 13h à 17h le samedi et de 10h à 16h le dimanche, au 6 impasse de la Soie, au lieu-dit Chauvin. Nombreux articles : meubles vintage et de style Dutch Design, tableaux, vaisselle, ustensiles de cuisine, outils de jardinage, luminaires, appareils ménagers, maroquinerie, bijoux, vêtements et accessoires, jeux, livres, horloges, matériel médical et objets de décoration.

Samedi 31 octobre

Saint-Julien-de-l'Escap

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le Club de l'amitié à la salle du foyer rural. Ouverture des portes à 13h30. Inscription : 10 €. Sur réservation au 05 46 26 37 54 ou 05 46 32 40 83. Un lot à la première équipe féminine.

Bernay-Saint-Martin

BAL COSTUMÉ. Organisé par Bien vivre à Bernay-Saint-Martin, à partir de 20h30 à la salle polyvalente. La soirée sera animée par DJ Flow, qui fera danser monstres, sorcières et vampires. L'entrée est fixée à 10 €, avec une boisson et une pâtisserie offertes. Buvette et petite restauration sur place. Renseignements au 07 86 11 01 87.

Dimanche 1er novembre

La Croix Comtesse

BAL. Organisé par l'Amitié Villageoise et animé par l'orchestre D'yann Sentiment, à partir de 15h dans la salle communale suivi d'un souper. Tarifs : 10 €, avec le goûter offert ; bal et souper 20 euros (apéritif et vin compris). Réservations uniquement pour le souper au 06 81 05 58 42.

Vendredi 6 novembre

Saint-Savinien

LOTO D'AUTOMNE. Organisé par le Comité des fêtes de Le Mung à la salle multiloisirs, à 20h30. Nombreux lots à gagner : 42 quines, grilles et lot surprise. Bons d'achat de 20 à 200 €, lots de viande, paniers garnis, jambons, etc. Sans réservation, ouverture des portes à 19h. Prix du carton : 2 € ou 10 € les 6. Paiement uniquement espèces et carte bancaire (pas de chèque). Buffet, buvette.

Dimanche 8 novembre

Courcelles

LOTO. Organisé par l'APE Les P'tites Fripouilles à partir de 14h à la salle des fêtes. Animé par Fred, spécial cartes cadeaux Leclerc. Vitrine de Noël à gagner. Restauration sucrée et buvette sur place. Inscription au 06 07 58 68 60.

LISTE NON EXHAUSTIVE.



Votre *Angérien Libre*
EST-IL UNE LICORNE ?
NON ! IL EST BIEN RÉEL ET BIEN D'ICI.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON :

O 50 € O 100 € O 200 € O Montant libre .....€

Je remplis mes coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Presse et Pluralisme - L'Angérien Libre
Groupe Audiens - CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

OU FAITES VOTRE DON DIRECTEMENT SUR :
dons.presseetpluralisme.fr

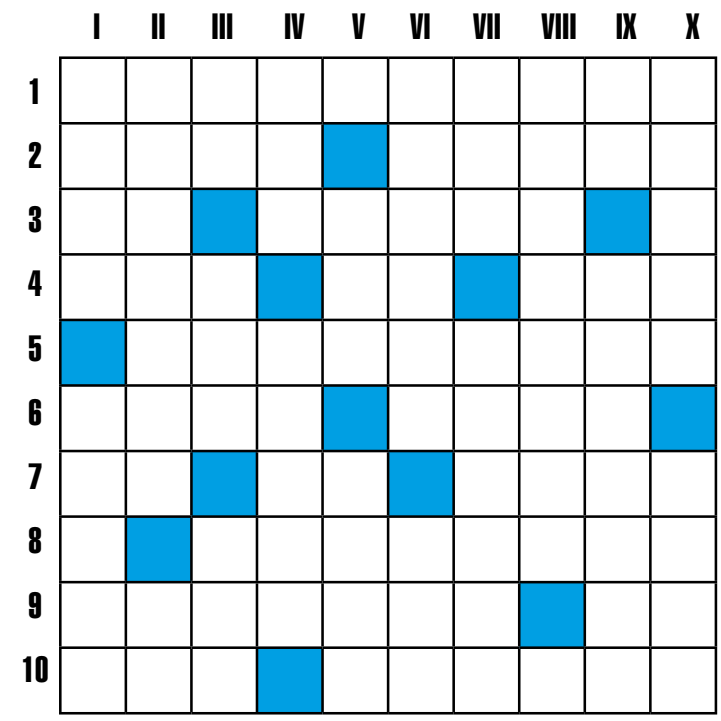
66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.

l'Angérien libre

Presse & Pluralisme

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par l'association Presse & Pluralisme, selon l'article 10 de leurs Conditions Générales d'Utilisation, disponible à l'adresse dons.presseetpluralisme.fr/cgv. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données vous concernant, de limitation du traitement, d'opposition au traitement, de retrait de votre consentement et votre droit de définir le sort de vos données après votre mort. Ces droits peuvent s'exercer par e-mail à l'adresse dons@presseetpluralisme.fr.

À vous de jouer !



MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Petit article. **2.** Est souvent dédaigneuse. Pousse la tyrolienne. **3.** Berceau d'Abraham. «Gardien de la paix». **4.** Prénom féminin. Premier. Collation. **5.** Gauches. **6.** Roi légendaire. Leur montée est inquiétante. **7.** Article. Possessif. Patapouf. **8.** Divinité champêtre. **9.** Personnage de Balzac. Conjonction. **10.** Acquit. Coléoptère sauteur.

VERTICALEMENT

I. Retournée. Bâtit. **II.** Le Spitzberg en dépend. Symbolise l'argent. **III.** Plus gentil que vous. Fait la vie. Pièce de vin. **IV.** Le rouet en est un. Examinât attentivement. **V.** Voie d'eau. Annonce le début d'une crise. **VI.** Sert à fumer. Emissaire du lac Victoria. **VII.** Particule électrisée. Fument. **VIII.** Ils cherchent à avoir le dessus. **IX.** Article arabe. Sucres chimiques. **X.** Individus. Terre natale de Paul Valéry.

SUDOKU

		5			3		2	
	6		8	4			5	3
			7		2	8		
		9	3			5		4
	5			1	8			2
		3		9			8	7
					6		4	
			2	3			6	
1					5			

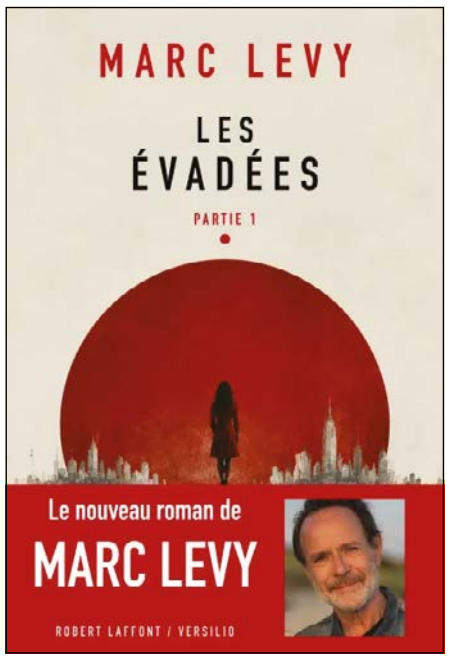
SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Entrefilet. **2.** Moue. Ioule.
3. Ur. Agent. **4.** Eva. Un. Thé.
5. Empêtrées. **6.** Egée. Eaux.
7. Le. Sa. Gros. **8.** Faunesse.
9. Vautrin. Et. **10.** Eut. Altise.

VERTICALEMENT
I. Emue. Elève. **II.** Norvège. Au.
III. Tu. Ame. Fût. **IV.** Réa. Pesât.
V. Gué. Aura. **VI.** Fiente. Nil.
VII. Ion. Ragent. **VIII.** Lutteurs.
IX. El. Hexoses. **X.** Têtes. Sète.

8	7	5	9	6	3	4	2	1
9	6	2	8	4	1	7	5	3
4	3	1	7	5	2	8	9	6
6	8	9	3	2	7	5	1	4
7	5	4	6	1	8	9	3	2
2	1	3	5	9	4	6	8	7
3	9	8	1	7	6	2	4	5
5	4	7	2	3	9	1	6	8
1	2	6	4	8	5	3	7	9

— Les livres de la semaine —

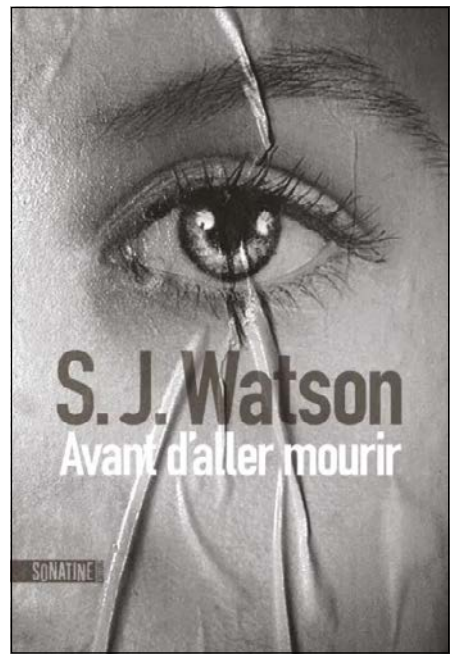


Les évadés, partie 1

MARC LÉVY

Cécile est enquêtrice au sein d'Interpol. Un appel au secours, lancé depuis un village perdu aux confins de l'Asie du Sud-Est, la met sur la piste d'une entreprise criminelle dont elle ne soupçonne pas l'ampleur.
À des milliers de kilomètres de là, Olivia, scientifique rattachée à l'Institut Pasteur, poursuit ses travaux dans un centre de recherches de la côte Est américaine. Alors que le pouvoir politique du pays se radicalise et décide de museler la science, Molly, sa patronne, lui propose de rejoindre un réseau de résistance.
A priori, les existences de ces deux sœurs n'ont plus grand-chose en commun, si ce n'est que chacune, à sa manière, recherche la vérité. Mais dans une époque livrée à l'avidité et aux mensonges, ces deux femmes obstinées vont braver les périls pour défendre ce en quoi elles croient… et ainsi redécouvrir qu'il existe entre elles des liens que ni la peur ni le temps ne peuvent rompre.

Date de parution : 22 septembre 2026. Robert Laffont, 400 pages, broché 21,90 €.



Avant d'aller mourir

S.J. WATSON

Après avoir subi une violente agression qui a affecté sa mémoire, Christine Lucas a été victime d'une terrible injustice : l'homme qui a essayé de la détruire a été acquitté en la faisant passer pour une affabulatrice.
Sept ans plus tard, elle vit sous une nouvelle identité, isolée dans une maison perdue au cœur de la campagne anglaise. Son traumatisme s'est atténué mais elle connaît ces derniers temps de nouveaux épisodes d'amnésie partielle, de confusion. Seraient-ils liés à la réapparition de son agresseur ? Celui-ci est en effet devenu un personnage public, un documentaire vient de lui être consacré, il est partout sur les réseaux sociaux, se faisant passer pour une victime, réécrivant l'histoire à sa façon : celle d'un homme innocent brisé par les mensonges d'une femme malade et manipulatrice.
Des milliers d'inconnus le croient, le soutiennent, en font un héros. Christine sent la peur revenir, la paranoïa la menacer. Et si le cauchemar recommençait ?

Date de parution : 15 octobre 2026. Sonatine, 368 pages, broché 22,90 €.

Coup de Cœur de la semaine

Marc Lévy

En 2000, *Et si c'était vrai* son premier roman devient un best-seller dès sa sortie. En 2001, il renouvelle l'exploit avec son deuxième roman *Où es-tu ?* qui réalise de nouveau des records de ventes. Depuis il publie quasiment un roman par an et bénéficie d'un triomphe tout aussi retentissant.

Coup de Cœur de la semaine

S.J. Watson

Steve « S.J. » Watson est un auteur anglais de thriller. En 2011, il publie son premier roman, *Avant d'aller dormir* qui rencontre un succès international. Le succès confirmé de son second roman *Une autre vie* assied depuis sa réputation.

FRANCE

Le débat sur le maintien de l'ordre relancé

Entre la prise en compte de la poussée des violences, le respect de la liberté de manifester et la sécurité des plus jeunes, l'équilibre est fragile. Le débat est relancé sur la définition du maintien de l'ordre.

Les scènes de chaos du samedi 17 octobre, en marge des mobilisations contre la vie chère, rouvrent le débat sur le maintien de l'ordre. Dans son allocution télévisée, le chef de l'État a reconnu dimanche soir que les forces de l'ordre, *« malgré leur professionnalisme, ont eu à subir une violence inouïe dans de nombreuses villes »* et dit avoir demandé au gouvernement *« d'en tirer toutes les leçons en matière de renseignement et d'anticipation »*.

En première ligne face aux émeutes, les maires ont tiré lundi le signal d'alarme. *« Les événements du 17 octobre ont marqué l'échec de la doctrine d'emploi des forces de l'ordre »*, déclare l'Association des maires de France dans un communiqué, réclamant de *« changer la doctrine d'intervention »*.

Les mobilisations sociales se sont de fait considérablement transformées depuis une dizaine d'années. Moins encadrées par les forces syndicales ou politiques, plus spontanées en raison du recours aux réseaux sociaux, souvent débordées par des éléments radicaux, notamment les fameux *« black blocs »*, les manifestations ont déjà obligé les pouvoirs publics à réviser le maintien de l'ordre.



Dans une rue proche de la Place de la République à Paris le 19 octobre. © MAXPPP

Le maintien de l'ordre, un « équilibre subtil »

Olivier Cahn, professeur de droit pénal à l'université Paris-Nanterre, rappelle que la doctrine classique reposait sur quelques piliers : la professionnalisation, avec la gestion des manifestations confiée à des unités spécialisées, et le principe du maintien à distance. *« On évitait les contacts physiques des forces de police avec les manifestants, quitte à tolérer un minimum de casse pour que les gens se défoulent »*, résume l'universitaire. Mais après les grandes mobilisations contre la loi travail de 2016 et pour faire face à l'augmentation des violences, cette doctrine a été remise en cause avec l'interpellation des fauteurs de troubles dans les foules et le recours à des unités mobiles.

Ce changement de doctrine a toutefois atteint ses limites, notamment au moment de la crise des gilets jaunes en 2018, où de très nombreuses blessures graves ont été provoquées par l'intervention de ces unités, mais aussi par le recours massif à certaines armes dites *« intermédiaires »*, comme les lanceurs de balles de défense ou les grenades de désencerclement. L'ancien député socialiste Jérôme Lambert a rédigé en 2021 le rapport d'une commission parlementaire sur *« l'état des lieux, la déontologie, les pratiques et les doctrines de maintien de l'ordre »* à la suite de ces nombreux dérapages.

> *“Le pouvoir politique doit donner des garanties aux policiers”*

Le texte rappelle dans un premier temps que le maintien de l'ordre répond à un *« équilibre subtil »* entre la garantie de la liberté fondamentale de manifester, la préservation de l'intégrité physique des manifestants, la protection de potentielles victimes d'un trouble à l'ordre public et, enfin, la préservation des forces de l'ordre. *« Après six mois de travail, nous avions débouché sur un diagnostic assez consensuel pour préciser un cadre des interventions avec une trentaine de préconisations »*, rappelle le député, soulignant qu'il est possible d'avancer sur une ligne de crête.

Le rapport avait notamment recommandé l'interdiction des lanceurs de balles de défense lors des mouvements de foule, ou de recourir à la technique d'encerclement uniquement pour les manifestations présentant des risques sérieux de débordements. *« Je pense que le recours à la violence légitime est depuis mieux encadré, ce qui n'empêche pas bien entendu les bavures »*, estime Jérôme Lambert.

La recherche d'équilibre n'est pas nouvelle. Historien, spécialiste des questions de sécurité publique, Arnaud-Dominique Houte rappelle que, depuis le XXe siècle, malgré quelques épisodes de répression très violente, notamment pendant la guerre d'Algérie, *« la vie humaine a toujours été placée au-dessus par rapport à la défense des biens »*. Cette tendance s'est accentuée avec la mort de Malik Oussekine en 1986. *« Il n'y a pas eu de morts entre ce drame et la mort de Rémi Fraisse en 2014*, rappelle-t-il. *On est clairement dans la “doctrine du zéro mort”, qui n'est pas un texte normatif, mais une stratégie partagée autour d'un consensus politique. »*

Ce dernier n'est toutefois pas gravé dans le marbre. *« Au moment des gilets jaunes par exemple, il y a eu des appels à sortir du “complexe” Malik Oussekine »*, relève l'historien. La multiplication des séquences d'émeutes urbaines qui viennent parfois s'agréger à un mouvement social, comme ce fut le cas ce samedi 17 octobre, pourrait amener l'opinion à réclamer un net durcissement du maintien de l'ordre. Un autre facteur pousse en ce sens, rappelle Arnaud-Dominique Houte : *« Le pouvoir politique doit donner des garanties aux policiers, s'assurer de leur fidélité. C'est un élément qui joue, d'autant que nous sommes près d'élections professionnelles dans la police et que certains syndicats sont sur une ligne très dure. »*

Un enjeu à l'approche de l'élection présidentielle

À six mois de la présidentielle, la question devient en effet un enjeu politique. *« La violence de la répression est incroyable »*, estime un haut cadre de La France insoumise. Lundi matin, sur France Inter, le maire socialiste de Paris, Emmanuel Grégoire, a lié les saccages dans la capitale à une *« forme de pourrissement de ce mouvement social organisé par le gouvernement »*. À l'extrême droite, au contraire, on dénonce le laxisme des pouvoirs publics. *« L'ordre n'existe plus aujourd'hui en France »*, a affirmé lundi le président du Rassemblement national, Jordan Bardella.

Sénateur Les Républicains, David Margueritte doit présenter mercredi 21 octobre, avec son collègue de l'Union centriste Olivier Bitz, les conclusions de la mission d'information sur l'avenir du maintien de l'ordre. Interrogé le 14 octobre sur Public Sénat, David Margueritte a pointé le sujet de la réponse judiciaire aux actes de délinquance. *« Beaucoup de Français s'interrogent légitimement sur le nombre d'interpellations et le peu de condamnations. Il faut travailler sur ce point (…) l'exemplarité de la sanction, sa vertu dissuasive »*, juge le sénateur.

> *“Cela montre une carence du renseignement sur ces territoires”*

Olivier Cahn souligne à l'inverse l'impasse de la politique de judiciarisation qui s'est considérablement renforcée ces dernières années. *« On recourt à des gardes à vue massives pour réduire le nombre de manifestants. On engorge les tribunaux et cela soulève de graves problèmes en termes de respect des droits fondamentaux »*, critique le juriste.

Outre l'enjeu d'une redéfinition du maintien de l'ordre, c'est enfin sur la question de la prévention des violences que se porte aujourd'hui toute l'attention. Depuis 2008, la mission des anciens renseignements généraux a été confiée aux renseignements territoriaux. Or, cette réforme a entraîné une baisse de la qualité de la remontée d'informations, selon Olivier Cahn. *« Après les gilets jaunes, on a renforcé ces services. Pourtant, ni les émeutes urbaines à la suite de la mort du jeune Nahel en 2023 ni celles du 17 octobre n'ont été anticipées. Cela montre une carence du renseignement sur ces territoires »*, conclut l'universitaire.

Bernard Gorce, avec Emmanuelle Réju

Après le 17 octobre, la France sous tension

Trois jours après les émeutes qui ont secoué la France, le bilan, encore provisoire, continuait de s'alourdir. Samedi 17 octobre, entre 550 000 manifestants, selon le ministère de l'intérieur, et 800 000, selon les organisateurs, ont défilé contre la vie chère dans 110 cortèges, dont 110 000 personnes à Paris selon les autorités. Cette mobilisation massive a été éclipsée par des scènes de violences et de pillages dans de nombreuses villes.

Le ministre de la justice, Gérald Darmanin, fait désormais état de 2 513 gardes à vue, dont beaucoup sont toujours en cours, et de 67 personnes incarcérées. Plus de 600 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont été blessés, ainsi que de nombreux manifestants. Parmi les casseurs figurent des militants de l'ultragauche, notamment des « black blocs », mais aussi des jeunes issus des banlieues populaires comme des milieux bourgeois, aux motivations diverses, parfois éloignées de toute revendication politique. Le gouvernement met en cause La France insoumise, accusée d'attiser les tensions sans qu'une participation directe de ses élus aux violences ait été établie dans les articles fournis. La composition exacte des groupes impliqués reste à préciser, les enquêtes et les procédures judiciaires étant toujours en cours. Des couvre-feux partiels ont été instaurés à Paris, Lyon, Lille et Nice. À Limoges, l'incendie de l'hôtel de ville, survenu le 17 octobre, fait l'objet d'une enquête à laquelle participe la Sous-direction antiterroriste (SDAT). Au 20 octobre, le Parquet national antiterroriste (PNAT) suivait le dossier sans s'en être formellement saisi.

Le bilan économique reste lui aussi provisoire. Selon les premières estimations, entre 2 000 et plus de 3 000 commerces auraient été touchés, dont 650 à Marseille et 350 à Paris. Les dégâts pourraient se chiffrer en centaines de millions d'euros. Le gouvernement a promis un fonds de soutien et des mesures de chômage partiel, tandis que les commerçants s'inquiètent des délais d'indemnisation.

Au-delà de la réponse sécuritaire, ces violences révèlent une profonde crise sociale et démocratique. Huit ans après les gilets jaunes, la colère contre la vie chère se nourrit d'une défiance persistante envers les institutions. Et la contestation pourrait se poursuivre : les principales organisations étudiantes et des gilets jaunes appellent à manifester de nouveau samedi 24 octobre

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

VIDE-MAISON

VIDE MAISON, le 31 oct de 13h à 17h et le 1 nov de 10h à 16h, au 4 impasse de la Soie, Chauvin, St Loup.

IMMOBILIER

VENTES

A VENDRE, maison d'habitation, avec 2 chb, 2 wc, salon et cuisine aménagée, portes double vitrage, garage, cour fermée et petit jardin, plus un autre grand garage (2 voitures). Tél. 06.77.06.97.82

Vends grange rénovée, 20000 €, à l'angle de la rue facile d'accès murs en pierre 110M2 au sol 6M de haut 20000 € Marestay Hr.R

LOCATIONS

TRES URGENT, retraité seul recherche petite maison à louer secteur Loulay. Tél. 06.84.86.66.96

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Femme, cherche heure de ménage, secteur St Jean d'Angély, 10km alentour, 15€/heure, 14€ avec CESU. N'hésitez pas. Tél. 06.58.52.08.74

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

l'Angérien libre

29 avenue du Général Leclerc - BP 70019
17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX.

Imprimerie Brisson : EURL 99 ans - **Cap.** 38.264,70 € - 29 avenue du Général Leclerc - BP 70019 - 17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 313 014 268.

RÉDACTION .
redaction@langerienlibre.fr - 05 46 32 02 24
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Théo Chiramberro & Charlotte Di Lelio.

PUBLICITÉ .
f.delapierre@langerienlibre.fr - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES .
annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 66 €
Numérique 1 an : 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE ·
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1227 C 85700 - **ISSN :** 1148-5035
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier produit en Norvège, 0% de fibres recyclées, certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers **PROFESSIONNELS :** contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'HEBDO		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €	☐ + ... ligne(s) x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €
TOTAL DE VOTRE ANNONCE		..... €	..... €	..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@langerienlibre.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'ANGÉRIEN LIBRE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 11H30** pour une parution le **JEUDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **L'ANGÉRIEN LIBRE**.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet



CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le mercredi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur langerienlibre.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine

CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

☐ **1 AN = 66 €**
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

☐ **2 ANS = 121 €**
104 numéros
soit 28 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **l'Angérien Libre** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Angérien Libre - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre

l'Angérien libre

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Devis Immédiat sur :
annonces.legales@alcregie.com
(en précisant L'ANGÉRIEN)

CONSTITUTIONS

A2628**381**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 14/10/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Foucaud Energies Thermique et Climatique
Sigle : FETEC
Objet social : La réalisation de tous travaux en plomberie, chauffagerie, genie climatique, ventilation en rénovation ou neuf, pour particuliers et professionnels et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Siège social : 13 Rue Louis PASTEUR, 17300 ROCHEFORT
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Co-gérance : M. FOUCAUD Jonathan 13 rue Louis PASTEUR 17300 ROCHEFORT et Mme GUENIOT Margaux 1 rue des merles 17430 TONNAY CHARENTE

DIVERS

A2628**087**

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 30/07/2026 dans ce journal concernant la réduction du capital de la société **L2M**, il fallait lire :
Aux termes de l'AGE en date du 11/06/2026, rectifié et complété par décision de l'associé unique en date du 15 octobre 2026 constatant la réalisation de la réduction, le capital social a été réduit d'une somme de 305 681,99 euros, pour être ramené de 719 000,00 euros à 413 318,01 euros par rachat et annulation de 5 714 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à sept cent dix-neuf mille euros (719 000 euros).»
Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à quatre cent treize mille trois cent dix-huit euros et un centime (413 318,01 €).»

Pour avis
La Gérance

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2628**126**

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

INSERTION CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marina DESCHAMPS, Notaire Associé à ROYAN (17200), le 5 octobre 2026, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, entre : Monsieur Lionel André **TEYSSIER**, né à BORDEAUX (33000) le 6 novembre 1965, et Madame Fernande Joséphine **GODOT**, née à BAYONNE (64100) le 18 février 1964, demeurant ensemble à SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE (17110) 78 route de Médis. Marié à la mairie de CASTELNAU-DE-MEDOC (33480) le 14 décembre 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

FONDS DE COMMERCE

A2628**107**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 30 septembre 2026 à LA ROCHELLE (17000), reçu par Maître Delphine LEBOSSE,
PM LA ROCHELLE SARL, sise 21 rue Bletterie, 17000 La Rochelle, immatriculé au greffe de La Rochelle sous le numéro 848940805.
A cédé à : Madame **Thi Hue PHAM**, demeurant 9 rue des Géraniums, 17000 La Rochelle, immatriculé au greffe de La Rochelle sous le numéro 479559346.
Moyennant le prix de 260000 euros son fonds de commerce de restauration traditionnelle exploité 21 rue Bletterie, 17000 La Rochelle.
Entrée en jouissance au 1 octobre 2026.
Pour la réception des oppositions, les parties élisent domicile en l'Etude de Maître Delphine LEBOSSE, Notaire à LA ROCHELLE (17000) 133 boulevard Sautel, et pour la correspondance, au cabinet AVOXA NANTES, à NANTES (44200), 1 mail du Front Populaire.

MODIFICATIONS

A2628**054**

LE JAM

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 rue du Breuil
17350 PORT D ENVAUX
907 813 737 RCS SAINTES

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2026, les associés ont décidé à l'unanimité de modifier l'objet social avec : toutes activités de restauration traditionnelle, vente sur place ou à emporter.
et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts et de transférer le siège social du 7 rue du Breuil, 17350 PORT D ENVAUX au 10 rue Victor Hugo, 17100 SAINTES à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance

A2628**289**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

CAP 100

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 19 route de Cognac
17510 VILLIERS COUTURE
911 743 649 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 10 septembre 2026, il résulte que la société CAP 200, société par actions simplifiée au capital de 35 000 000 euros, dont le siège social est 19 Route de Cognac, 17510 VILLIERS-COUTURE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES sous le numéro 107 421 562, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société ACR, démissionnaire.

POUR AVIS
La Présidente

A2628**472**

LAVE'O'LIVE

Société civile immobilière
Au capital de 200 euros
Siège social : 10 Rue de la Plouzière
17140 LAGORD
804 948 891 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 10 Rue de la Plouzière 17140 LAGORD au 22 Rue de Lauzières 17137 NIEUL-SUR-MER à compter du 25 septembre 2026, et de modifier en conséquence l'article 2.2 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

A2628**116**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

LOO

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 Euros
Siège social : LAGORD (17140)
16 rue de la Métairie
829 328 517 RCS LA ROCHELLE

Par décision du 16/10/2026, l'associé unique a décidé, à compter dudit jour la transformation en société par actions simplifiée et l'adoption des statuts de la société sous sa nouvelle forme, la fin du mandat de Mme Loetitia TOURNAT demeurant à LAGORD (17140) 16 rue de la Métairie, de son mandat de gérant, à compter dudit jour. Cette transformation n'entraîne pas création d'un être moral nouveau. Les dispositions suivantes donnent lieu à publicité :
FORME : société par actions simplifiée
PRESIDENT : Mme Loetitia TOURNAT demeurant LAGORD (17140) 16 rue de la Métairie.
ASSEMBLEES : Les décisions de l'associé unique sont constatées par procès-verbal.
TRANSMISSION D'ACTIONS : Les cessions d'actions consenties par l'associé unique sont libres. DEPOT DES PIECES : RCS LA ROCHELLE. Les mentions antérieures propres aux sociétés à responsabilité limitée sont purement et simplement supprimées. Pour avis, le dirigeant.

A2628**507**

T.I. 17

Société à Responsabilité Limitée à associée unique
au capital de 100.000 €uros
Siège social : Rue Archimède
Z.A.C. de Belle Aire
17440 AYTRE
395 303 811 R.C.S. LA ROCHELLE

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30 septembre 2026, il a été décidé de nommer Monsieur Frédéric LELASSEUX en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Gérard LELASSEUX démissionnaire,
ce, avec effet au 30 septembre 2026.

Pour avis
La Gérance

A2628**332**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

GTS WOOD

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 19 route de Cognac
17510 VILLIERS COUTURE
514 693 837 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision unanime en date du 10 septembre 2026, il résulte que : - La société CAP 100, société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est 19 Route de Cognac, 17510 VILLIERS-COUTURE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saintes sous le numéro 911 743 649 , a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société ACR, démissionnaire. - KS HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 85 Rue du Chay, 17690 ANGOULINS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 108 440 215, a été nommée Directrice Générale Adjointe et a pris acte de la démission de ALLIANCE R HOLDING, en qualité de directrice générale sans la remplacer. - ELD HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 10 Impasse de la Robertrie, 17220 STE SOULLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 109 269 100, a été nommée Directrice Générale Délégué.

POUR AVIS
La Présidente

A2628**049**

SARL ROUSSAINTES

SARL au capital de 13 000 €
Siège social : 37 RUE ALSACE LORRAINE
17100 SAINTES
RCS SAINTES n°443 755 251

L'assemblée générale extraordinaire du 13/10/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS SAINTES

LA GERANCE

A2626**875**

LES TROIS C

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : 61 Avenue de la Chaumière
RONCE-LES-BAINS - 17390 LA TREMBLADE
909 440 836 RCS LA ROCHELLE

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 20 octobre 2026, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 15 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Cyril GAGNANT.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : La Société LT&Co, société à responsabilité limitée au capital de 330 000 euros, ayant son siège social 97 Avenue de Beaupreau - RONCE-LES-BAINS, 17390 LA TREMBLADE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 106 026 495, représentée par Monsieur Cyril GAGNANT.

Pour avis,

La Gérance

A2628**006**

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

SCI DES HAUMES Société Civile Immobilière

au capital de 100,00 € porté à 40 100,00 €
Siège social : 87 rue du château - Le Maine Fleuret
17260 TANZAC
107 616 591 R.C.S. SAINTES

Augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Maître Sophie GIRERD-DENIS, Notaire à ROYAN, le 13/10/2026, le capital social de la société a été augmenté par apports en nature.
Par suite de cet apport, le capital social de la société a été porté à 40.100,00 euros par augmentation du nombre de parts.

Pour avis

La Gérance

A2628**027**

MEHA CONCEPT

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 26 bis route des Hillairets
17500 ST SIMON DE BORDES
898 133 558 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision du 31 octobre 2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS, Le Président

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**069**

MENUISERIE DU COIN

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et Siège de liquidation : Grand Pied Lizet - 17230 LONGEVES
908 052 509 RCS LA ROCHELLE

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2026 au siège de liquidation sis Grand Pied Lizet - 17230 LONGEVES, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Hugo DE SOUSA DA SILVA, demeurant Grand Pied Lizet - 17230 LONGEVES de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2628**044**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

P&C
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 8 rue des Ormeaux, 17800 ECHEBRUNE
Siège de liquidation : 8 rue des Ormeaux 17800 ECHEBRUNE
982 691 446 RCS SAINTES
Aux termes de décisions unanimes en date du 09/10/2026, la collectivité des associés a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Corinne PINARD, demeurant 8 rue des Ormeaux 17800 ECHEBRUNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/05/2026.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

A2628**101**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

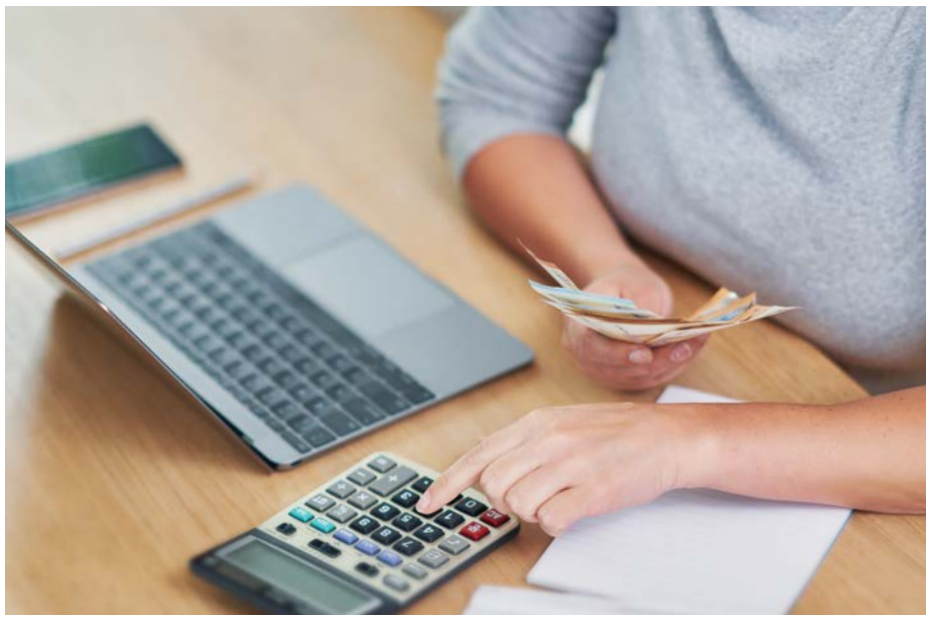
Dénomination :
SCI LA MAISON BUISSONNIERE.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 58 avenue Jean Guiton, 17000 La Rochelle.
883773657 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'AGE en date du 15 septembre 2026, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Muriel PENICAUD demeurant 58 avenue Jean Guiton, 17000 La Rochelle et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du RCS du LA ROCHELLE.

Le liquidateur



Budget : les méthodes pour ne plus être dans le rouge

PRATIQUE Comment bien gérer son budget pour réduire son découvert et se constituer une épargne ? Il existe diverses méthodes, facilement applicables par tous. **En partenariat avec Lafinancepourtous.com.**



Les trois étapes pour établir son budget

La première étape consiste à faire un check-up de vos revenus et de vos dépenses. Examinez attentivement votre relevé de compte, notez vos sources de revenus et tous les postes de dépenses, sans oublier celles du quotidien. Pour la deuxième étape, catégorisez vos dépenses par degré de contrainte. Les dépenses fixes correspondent aux charges obligatoires (comme les impôts) et aux obligations résultant d'un contrat (loyer, assurance, factures d'énergie, abonnements téléphoniques…). Les dépenses réductibles sont des dépenses courantes, le plus souvent absolument nécessaires : alimentation, transport… Enfin, les dépenses reportables correspondent à des coûts occasionnels ou plus irréguliers, qui peuvent être reportées dans le temps : habillement, loisirs, voyages… En troisième étape, établissez votre budget. Listez vos revenus et vos dépenses dans un outil de gestion de budget : tableur Excel, logiciel de gestion de budget, application mobile… Identifiez des pistes d'économies (suppression des abonnements en doublon ou des services non utilisés).
Puis suivez régulièrement votre budget, quelques minutes par semaine. Vous pourrez ainsi procéder à des ajustements avant que votre situation financière ne se dégrade.

La règle des « 50/30/20 » pour gérer son budget

D'autres méthodes peuvent vous aider à gérer votre budget. La règle du « 50/30/20 », développée en 2005 par la sénatrice américaine Elisabeth Warren dans un guide pratique de gestion budgétaire, vise à simplifier la gestion du budget, en répartissant ses revenus en trois catégories de dépenses :
• 50 % pour les dépenses essentielles : loyer, transport, assurances, impôts, alimentation…
• 30 % pour les dépenses dites de loisir (sorties, sports, vacances…).
• 20 % pour l'épargne.
Cette répartition peut être adaptée selon sa situation familiale et ses revenus.

La méthode des enveloppes

La méthode des enveloppes, déjà familière au début du XXème siècle, a été remise en avant notamment sur les réseaux sociaux. Il s'agit de retirer en espèces chaque mois l'argent nécessaire pour régler les besoins courants, et de le répartir dans différentes enveloppes, en fonction des types de dépenses : « nourriture », « entretien de la maison », « loisirs », « épargne » … Le montant alloué à chaque poste de dépenses par mois dépend de son budget global.
Cette méthode peut aider au règlement des dépenses du quotidien. Après avoir réglé les charges contraintes telles que loyer, impôt, assurance, par virement, prélèvement ou éventuellement par chèque.
Cette méthode se décline aussi sous forme de sous-comptes associés à un compte bancaire principal ouvert auprès de néobanques essentiellement.

La méthode « BISOU » pour maîtriser ses dépenses

La méthode BISOU n'est pas un nouvel outil pour gérer son budget, mais un moyen mnémotechnique pour consommer de manière plus responsable et aider à maîtriser ses dépenses.
C'est une méthode simple pour éviter les achats compulsifs, en se posant plusieurs questions avant l'achat. Et une solution pour faire des économies tout en protégeant la planète.
« BISOU », c'est l'acronyme qui permet de s'interroger sur 5 points clés :
B comme Besoin : cet achat correspond-il à un besoin réel ou est-ce que j'achète uniquement pour combler un manque ou une émotion ?
I comme Immédiat : est-ce que j'en ai besoin immédiatement ? Ou est-ce que je peux attendre un peu avant d'acheter : dans quelques jours, le besoin existera-t-il encore ?
S comme Semblable : est-ce que j'ai déjà un bien ou un produit qui remplit la même fonction, le même usage ?
O comme Origine : où et comment le produit a-t-il été fabriqué ? S'agit-il d'un produit durable, fabriqué localement ?
U comme Utilité : est-ce que je vais vraiment m'en servir et à quelle fréquence ?
Les réponses à ces questions peuvent orienter ses comportements d'achat, et permettre de faire des économies en achetant seulement ce qui correspond à un réel besoin. La méthode BISOU peut redonner du sens à ses achats, en évitant la surconsommation.

Plafonnement des frais d'incidents bancaires

Les incidents de paiement génèrent de nombreux frais : agios en cas de découvert, commission d'intervention pour dépassement de découvert, frais de rejet de prélèvement ou de virement… Certains de ces frais d'incident bancaire sont plafonnés par la loi.

Montant maximum légal des frais bancaires pour incident de paiement

Dépassement de découvert (commission d'intervention)	**8 €** par opération et **80 €** par mois au maximum *Personne bénéficiaire d'une OCF* :* **4 €** par opération et **20 €/mois** au maximum
Rejet de chèque (pour défaut de provision)	Selon le montant du chèque rejeté • inférieur ou égal à 50 € : **30 €** • supérieur à 50 € : **50 €**
Rejet de virement ou de prélèvement	ne peut excéder le montant du virement ou du prélèvement rejeté, plafonné à **20 €**
Saisie administrative à tiers détenteur (SATD)**	Frais plafonnés à **10 % du montant saisi, dans la limite de 100 euros**
Plafonnement global de 9 frais d'incidents bancaires (hors agios et frais de saisie sur compte bancaire)	*Personne identifiée en situation de fragilité financière par leur banque (hors OCF) :* **25 €/mois** *Personne bénéficiaire d'une OCF :* **20 €/mois** et **200 €/an**

(*) OCF : offre spécifique pour client en situation de fragilité financière souscrite auprès de sa banque
(**) Saisie notifiée par une administration (État, commune, hôpital…)

Glossaire

Découvert bancaire :
Le découvert bancaire correspond à une situation où le solde du compte devient négatif (débiteur), les sommes débitées du compte étant supérieures au solde disponible.

Relevé de compte :
Le relevé de compte récapitule toutes les opérations passées au crédit et au débit du compte bancaire au cours d'une période donnée (le mois généralement) et le solde créditeur ou débiteur du compte.

Néobanque :
Une néobanque est un établissement financier 100 % digital, sans agence physique, qui propose des services de paiement ou bancaires via une application mobile.

La finance pour tous est une association d'intérêt général qui a pour objectif de favoriser et promouvoir la culture financière des Français.

l'Angérien libre

Mon petit Angérien libre

EN PARTENARIAT AVEC MILAN



Du 19 au 30 octobre, des spécialistes et des dirigeants de tous les pays vont se retrouver en Arménie, en Asie, pour parler de la biodiversité et des moyens de la protéger.

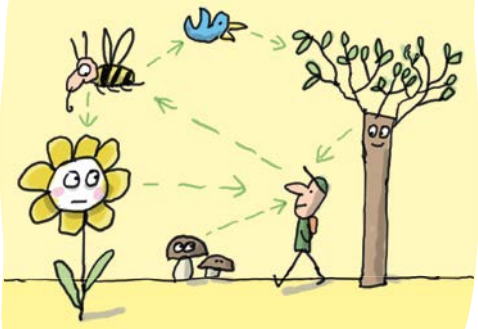
C'EST QUOI, LA BIODIVERSITÉ ?

Une question de Hugo, 10 ans

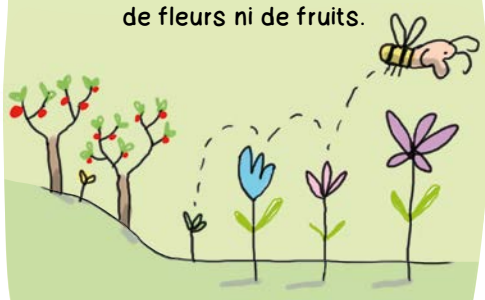


La biodiversité, ce sont les plantes, les animaux, les lacs, les montagnes, les forêts, sans oublier les humains...

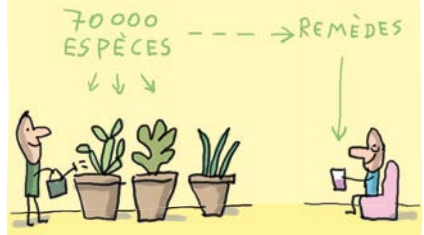
... et aussi toutes les relations qu'ils ont entre eux.



Sans abeilles ? Pas de transport de pollen d'une plante à l'autre pour faire des graines. Donc plus de fleurs ni de fruits.



Sans végétaux ? Difficile de se soigner, car beaucoup d'espèces de plantes servent à fabriquer des remèdes.





Aujourd'hui, ce trésor d'équilibre, où chaque élément a son utilité, est menacé par les activités humaines.

On pêche trop de poissons, on coupe trop de bois, on rejette trop de produits chimiques sur les sols...





La diminution du nombre d'espèces animales et végétales menace beaucoup d'êtres vivants.

Heureusement, des solutions existent. C'est pour y travailler que des spécialistes du monde entier se réunissent.



Texte : Catherine Ganet, adapté par Marie Révillion. Illustrations de Jacques Azam.

milan

Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com

1jour 1actu